



Secrétariat général du CRIES

INSEE DR d'Ile-de-France

7, rue Stephenson - 78188 Montigny-le-Bretonneux

N. NEDAUD-PLANADE - 01 30 96 92 10 - nicole.nedaud-planade@insee.fr

M. LAUZANNE - 01 30 96 91 83 - marie-madeleine.lauzanne@insee.fr

Télécopieur : 01 30 96 92 35

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE PLENIERE

DU 28 JANVIER 2009

SOMMAIRE

INTRODUCTION

1. Intervention de M. Boucherat, Président du CESR page 5
2. Intervention de M. Girodot, Président du CRIES page 7
3. Intervention de Mme. Marchand, Vice-présidente du CRIES page 9

TOUR DE TABLE page 10

INFORMATION SUR LE RECENSEMENT DE LA POPULATION page 13

PROGRAMME DE TRAVAIL 2009 page 23

1. L'enrichissement du système statistique régional page 24
2. Le groupe de travail sur les indicateurs conjoncturels page 25
3. L'atelier méthodologique sur le recensement de la population page 36
4. Le site Internet du CRIES page 38

CONCLUSION page 39

ANNEXES page 41

Assemblée plénière du CRIES du 28 janvier 2009

INTRODUCTION

Sylvie MARCHAND

Bonjour, je vous remercie de votre présence. Je suis heureuse que cette assemblée soit si nombreuse et suis persuadée que nos travaux seront intéressants et fructueux. Je donne sans tarder la parole à M. Boucherat, président du Conseil économique et social régional.

1 - Intervention de Jean-Claude BOUCHERAT, Président du CESR d'Ile-de-France

Merci beaucoup, Madame la Directrice régionale de l'INSEE. Je pourrais entrer dans les détails et m'adresser à chacune et à chacun d'entre vous en le saluant par son titre. Mais l'assistance est si nombreuse que je devrai m'en tenir au plus simple. Je salue au nom du CESR les élus régionaux et les autres élus. Je salue également les membres du CESR.

Il est encore temps, Mesdames et Messieurs, de vous présenter mes vœux, même si le mois de janvier touche à sa fin. En cette période de réinstallation du CRIES à la faveur de la convention signée entre l'État et la Région pour six ans, je souhaite que ces six prochaines années soient belles pour le CRIES.

Cette assemblée générale représente un temps fort pour l'instance de concertation qu'est le CRIES. La mission de cette instance est de rassembler des utilisateurs et des producteurs d'information économique et sociale. Je rappelle que, même si les apparences ne le trahissent pas, le CRIES a presque vingt ans : nous aurons certainement l'occasion de fêter cet anniversaire au mois de juin prochain. Le temps a passé, mais nous restons jeunes : vous en êtes, j'en suis sûr, aussi convaincus que moi.

Je mesure l'importance de ces assemblées générales. C'est pourquoi j'y intervins chaque année, comme je le fais aujourd'hui sur votre invitation, M. le Président, Mme la Directrice régionale et Vice-présidente. Ces assemblées permettent à tous les participants venant d'horizons très divers d'échanger et de partager. Le dialogue, la concertation et le partage sont, pour le CESR d'Île-de-France comme pour tous les CESR de France, des mots importants qui nous gouvernent chaque jour.

Le CRIES, placé auprès du préfet de Région et du président du Conseil régional, entretient naturellement des liens très forts avec l'INSEE, et bien sûr avec le CESR que j'ai l'honneur de présider. Le CRIES représente un ensemble original où chacun peut apporter son concours, ses compétences et sa volonté de travail commun. Il rassemble une centaine de composantes relevant de l'État, de la collectivité régionale ainsi que de grands opérateurs comme la Banque de France - je profite de cette mention pour saluer M. le Directeur Régional de la Banque de France, M. Castelnau -, la Caisse des dépôts et consignations ou les Chambres de commerce et d'industrie. Autant d'acteurs en lien permanent avec le CESR et avec chacun d'entre vous. Il s'agit donc d'un véritable maillage.

Nombre d'entre vous considèrent ces réalités comme des évidences, mais il me paraît chaque année nécessaire de souligner la richesse de cette assemblée générale et d'insister sur l'intérêt que représente la coopération de tous les partenaires que vous êtes avec l'INSEE. Je salue encore une fois avec plaisir et gratitude la Directrice régionale de ce partenariat privilégié et central, Sylvie Marchand. Je salue également toute l'équipe qui l'accompagne, ainsi que mon collaborateur Alain Bernard qui partage avec Nicole Nédau-Planade et Marie Lauzanne les fonctions de responsabilité au niveau du secrétariat général.

Développer et améliorer la connaissance des réalités économiques est une mission difficile et toujours essentielle. Nous le ressentons sans doute d'autant mieux en ce moment, au vu de la conjoncture actuelle. Mieux appréhender les problèmes régionaux n'est possible qu'en maîtrisant des données que notre action commune nous permet de détenir. Le CRIES est bien un outil au sens le plus noble du terme, un outil de référence, reconnu pour la valeur de ses réflexions et la richesse de cette assemblée que j'ai le plaisir de saluer aujourd'hui.

Comme je l'ai rappelé lors des précédentes assemblées plénières, le Conseil économique et social s'efforce, modestement et dans la mesure du possible, de mettre à la disposition du CRIES les moyens nécessaires à l'accomplissement de ses missions, à commencer par la mise à disposition de cette salle qui est normalement dédiée au CESR. J'évoquais également tout à l'heure notre collaborateur Alain Bernard.

Le site Internet se met en place. Il a connu quelques difficultés, mais l'objectif sera atteint. Lorsque je considère les efforts nécessaires à l'élaboration de ce site Internet, je mesure les limites de nos moyens. Mais il existe un réconfort : le travail accompli est un travail de qualité, et des initiatives sont prises dans de nombreux domaines grâce à l'engagement de votre équipe.

Les travaux du CRIES sont maintenant relancés avec la signature, le 12 décembre dernier, d'une nouvelle convention entre l'État et le Conseil régional qui encadre l'activité du CRIES. Il convient de remercier le président Jean-Paul Huchon et le nouveau préfet de région Daniel Canepa d'avoir apposé leur signature et permis ainsi le bon fonctionnement de notre institution.

Sans entrer dans le détail, puisque je pense que le président Jean-Louis Girodot et la vice-présidente Sylvie Marchand en rappelleront dans quelques instants les détails, je voudrais simplement dire quelques mots sur le fonctionnement de cette assemblée. Votre assemblée définit et approuve, sur proposition du Bureau, l'ensemble du programme qui sera ensuite conduit par les groupes de travail, les comités de pilotage, les ateliers ou toute autre structure appropriée.

D'autres facettes existent dans l'activité du CRIES, comme l'organisation de colloques et de rencontres. J'ai le souvenir, le 27 septembre 2007, dans l'amphithéâtre de l'ENSAE, d'un colloque de première importance : « Mesurer pour agir sur la santé en Île-de-France ». Il fut un moment important et marqua nos opinions.

Le CRIES produit également des rapports. Je n'oublie pas l'un des derniers : « L'emploi et le marché du travail en Île-de-France », sur une période aujourd'hui un peu reculée peut-être : 2004-2005.

Je ne doute pas que ce travail sera bientôt actualisé. Les circonstances nous conduisent à très bien maîtriser ces connaissances.

Le CRIES délivre enfin des avis d'opportunité. Il existe au sein du CRIES deux formations, *ménages* d'un côté, *entreprises* de l'autre, dont la mission est d'émettre des avis d'opportunité sur les enquêtes publiques régionales ou locales. Ces avis sont destinés au comité du label du

CNIS. Cette fonction, de première importance à mes yeux, consiste à prolonger sur le terrain les enquêtes menées par l'INSEE au niveau national. Il s'agit notamment de se prononcer sur les caractéristiques techniques et sur les modalités de diffusion des résultats de ces enquêtes. Notre région a besoin de ce niveau d'effectivité.

L'ensemble des travaux que je viens d'évoquer brièvement témoigne du rôle et du dynamisme du CRIES ainsi que de l'implication dont fait preuve mon ami le président Jean-Louis Girodot. Comme chacun le sait ici, M. Girodot est vice-président du Conseil économique et social régional où il représente une vaste et complexe population composée des associations - Dieu sait, dans ce pays qui a inventé la loi sur les associations, si elles sont nombreuses et importantes - ainsi que d'organismes et d'institutions de la vie collective constituant autour du vice-président Jean-Louis Girodot le troisième collège du CESR.

Jean-Louis Girodot a bien voulu accepter la responsabilité de présider le CRIES : je l'en remercie chaleureusement. À sa vice-présidente Mme Marchand comme à lui, j'adresse une fois encore de très chaleureux remerciements. Conduire une grande institution comme l'INSEE n'est pas simple en ce moment - je lis la presse, comme chacun ici -, tout comme conduire la magnifique organisation du CRIES, dont nous fêterons les 20 ans d'existence dans quelques mois, mérite félicitations et remerciements. Merci également à votre bureau, qui vous permet de porter les intérêts de cette assemblée que je salue et que je remercie.

Mon dernier mot sera pour dire au revoir à Denis Tersen, et bonjour à son successeur, Vincent Lidsky. Merci à M. Tersen de nous avoir accompagnés dans nos travaux, au CESR comme au CRIES.

Mesdames et Messieurs, bon après-midi et bon travail.

2 - Intervention de Jean-Louis GIRODOT, Président du CRIES d'Ile-de-France

Merci encore, Monsieur le Président. Il me revient d'intervenir à présent dans le cadre de mes nouvelles fonctions. Il m'est très agréable de retrouver ici un certain nombre d'entre vous.

Comme le rappelait le président Boucherat, ma nomination au poste de président du CRIES est récente, certes, puisqu'elle remonte au mois d'avril dernier. Mais ma participation aux travaux du CRIES est notablement plus ancienne : j'ai notamment eu l'honneur et le plaisir de présider un groupe de travail du CRIES qui a déposé un rapport en avril 1999 sur le thème de la connaissance statistique des associations franciliennes. C'est pourquoi je m'autorise à parler de retrouvailles qui représentent pour moi un plaisir véritable.

Le CRIES fut créé par une délibération du Conseil régional d'Île-de-France le 16 novembre 1982, et fut institutionnalisé par une convention entre l'État et la Région le 26 juin 1989, modifiée par l'avenant du 20 avril 1993. Sa validité de douze mois est tacitement reconductible pour un an durant six années. C'est pourquoi, au 21 mars 2008, cette convention a été frappée de caducité.

Après ce rappel historique, je voudrais évoquer l'épisode du renouvellement de la convention dont j'ai eu à suivre l'état d'avancement à mon arrivée à la présidence du CRIES. L'affaire était engagée depuis décembre 2007. Mon prédécesseur, Claude Michel, à qui d'ailleurs je tiens à rendre un hommage appuyé pour le travail accompli, venait de démissionner. Dans ces conditions, et conformément à l'article 4.1 de la convention, le président Boucherat a proposé au préfet de Région et au président du Conseil régional ma désignation au poste de président du CRIES. Elle est devenue effective le 18 avril 2008.

Pendant cette période évidemment, notre activité n'avait guère progressé. Mais, le 26 mai 2008, nous avons réuni, avec Sylvie Marchand, un premier bureau du CRIES. Plusieurs sujets ont été évoqués, dont, bien entendu, celui de la convention et de sa rédaction définitive.

Le Conseil régional, pour ce qui le concerne, l'a examinée et adoptée lors de sa commission permanente du 16 octobre 2008. Le préfet de la Région Île-de-France, l'a entérinée. La convention a finalement été signée le 12 décembre 2008.

En ce qui concerne son contenu, je serai bref, puisque l'intégralité du texte vous a été distribuée. J'ajouterai simplement quelques précisions qui me permettront de vous présenter les membres du bureau du CRIES.

Ce bureau est composé de six personnes.

- Le président, votre serviteur.
- La vice-présidente, Madame Sylvie Marchand directrice régionale de l'INSEE, que vous connaissez toutes et tous.

Je dois dire que je suis véritablement heureux de travailler avec Madame Marchand. Nous travaillons dans un excellent contexte, un excellent esprit, et je l'en remercie.

Le bureau se compose en outre :

- du représentant du préfet de Région, M. Centonze, que je salue.
- du représentant du Conseil régional, Vincent Lidsky. Comme le président Boucherat l'a rappelé tout à l'heure, il succède à M. Tersen, qui est appelé à d'autres fonctions, puisqu'il prend la direction générale de l'Agence Régionale de Développement. Certaines gazettes ont déjà publié cette très récente nomination datant de la semaine dernière. Je suis très heureux que Vincent Lidsky lui succède pour poursuivre ses travaux.

Enfin, *the last, but not the least*, le bureau compte nos deux secrétaires généraux :

- Madame Nicole Nédau-Planade, que je salue.
- Alain Bernard, nommé par le président Boucherat.

Je me bornerai à vous indiquer que, parmi les membres de l'assemblée plénière, - je vous salue tous, en tout cas ceux et celles qui sont ici, et que je remercie de leur présence - ceux du Conseil régional et ceux du CESR ont été désignés respectivement le 26 juin et le 31 janvier 2008. De nouveaux représentants de divers organismes siègent aussi aujourd'hui pour la première fois. Je suis heureux de les accueillir et leur souhaite la bienvenue.

Le fait que la mise en place des nouveaux organes du CRIES n'ait pas toujours été aussi rapide que nous l'aurions souhaitée - mais il s'agit d'une réalité inhérente à la vie des instances - n'a pas pour autant entravé la préparation de nos travaux ni l'élaboration d'un programme de travail. Les 28 octobre et 8 décembre 2008, notre bureau s'est penché sur ce programme de travail pour 2009. L'ordre du jour vous a été distribué. Je vous propose d'en aborder les différents points :

- L'information sur le recensement de la population.
- Un point sur les travaux du groupe de travail sur les indicateurs conjoncturels.
- L'atelier méthodologique sur le recensement de la population.
- Le site Internet du CRIES.

Sylvie Marchand, directrice régionale de l'INSEE, vice-présidente du CRIES, est sans doute la mieux placée pour vous présenter ce programme. Madame la vice-présidente, Madame la directrice régionale, je vous donne la parole.

3 - Intervention de Sylvie MARCHAND, Vice-présidente du CRIES d'Ile-de-France

Merci Monsieur le Président. Je serai brève. La meilleure illustration des activités du CRIES d'Île-de-France est l'évocation des actions qui sont menées et de celles qui sont prévues. Nous parlerons donc de faits concrets, de sources statistiques, d'études et de valorisation des données.

Avant tout, je tiens à remercier très chaleureusement le président Boucherat. Il nous encourage en permanence et nous assure le soutien indéfectible du CESR, dont nous avons réellement besoin. Il existe d'autres CRIES dans d'autres régions françaises, mais je crois que celui d'Île-de-France est particulièrement vivant. Pour cette raison, il est indispensable de se doter de l'environnement juridique nécessaire à un fonctionnement normal.

Nous sommes très heureux que notre nouvelle convention soit signée et que notre nouveau président ait été désigné ; il s'agit d'une personne qui nous était proche, qui avait déjà travaillé avec nous. Je crois que nous serons désormais efficaces dans la poursuite de nos travaux.

Je rappellerai, avec des mots différents de ceux qu'emploie la convention, les missions permanentes du CRIES. M. le Président Boucherat a parlé des avis d'opportunité. L'environnement juridique d'une enquête est important. Mais notre mission essentielle est la fédération des initiatives pour une amélioration du système statistique régional. Il s'agit d'une grande ambition, mais il est possible de s'attacher à de petites réalisations qui déboucheront sur de plus grandes. Nous aborderons au fil de l'après-midi des projets susceptibles d'être montés, mais qui reposent sur la bonne volonté d'un certain nombre d'acteurs présents autour de cette table.

Notre mission est également d'instaurer un dialogue constructif entre producteurs et utilisateurs d'information, afin qu'une fois construit, le système statistique soit le mieux utilisé possible. Nous aborderons cette thématique autour du recensement de la population et de différents projets.

Comme l'a déclaré Jean-Louis Girodot, nous avons tenu des bureaux et commencé à travailler. Nous avons procédé à un élargissement du CRIES qui compte désormais de nouveaux membres qui se présenteront tout à l'heure lors du tour de table. Comme nous sommes très nombreux, nous tâcherons d'effectuer très rapidement ce tour de table, mais afin qu'un dialogue se noue, il importe que tous se connaissent.

Je signale particulièrement la participation des universités comme celle de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, M. Job se présentera tout à l'heure. Je signale également les Conseils généraux, ainsi que d'autres membres qui étaient prévus par la convention mais n'avaient pas encore siégé.

Le deuxième axe sur lequel nous voulons travailler est le resserrement de nos liens. Nous nous appuierons sur des groupes de travail ciblés dotés d'objectifs précis, dans un souci d'efficacité. Il s'agira peut-être de produire des rapports, mais surtout de produire de l'information et des faits concrets.

Le programme de travail que nous allons vous présenter et qui est soumis à votre approbation

illustrera ces orientations.

Je m'inscris dans la suite de MM. Boucherat et Girodot pour remercier toute l'équipe du CRIES, les personnes de l'INSEE, M. Bernard du CESR. J'espère que notre action continuera à se révéler utile à tous les acteurs publics régionaux et à tous les utilisateurs de l'information. Je vous montrerai tout à l'heure que nous avons prévu des efforts de communication, mais je compte sur chacun d'entre vous pour prouver à tous l'utilité du CRIES.

Nous allons maintenant procéder à un tour de table. Je vous propose à chacun de citer brièvement votre nom, votre organisme et votre fonction. Commençons par vous, M. Castelnau.

TOUR DE TABLE

Guy CASTELNAU, directeur général de la Banque de France à Paris et en Île-de-France, en charge d'un certain nombre d'enquêtes publiques.

Michel RUFFIN, responsable du service prospective et évaluation de la Région Île-de-France (Unité Développement).

Vincent LIDSKY, directeur général adjoint des services du Conseil régional, chargé de l'unité développement.

Rose-Marie MOLITOR, représentant **Yves GUY**, Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation.

Benôit QUILICI, CESR.

Claude AUDRAIN, CESR.

Anne-Marie POINSOT, DRIRE Île-de-France, études régionales.

Pierre GIRARD, INSEE Île-de-France.

Eric JOIN-LAMBERT, Conseil régional unité lycées.

Samy GARBAA, Pôle emploi Île-de-France, responsable du service statistique.

Thierry VOISINE, Rectorat de Créteil, chargé d'études au service statistique.

Camille BREHIER-COUTAREL, Rectorat de Créteil, chargée d'études au service statistique.

Hélène GUERRA, Direction spécialisée des impôts pour l'Île-de-France.

Jean-Marie MIGNON, représentant de M. MONNEREAU, directeur régional de la jeunesse et des sports.

Christine BRUNIAUX, responsable de l'OREF Île-de-France.

Bernard SIMONIN, représentant d'Yves CALVEZ, directeur régional du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

Olivier SAIGOT, Chambre régionale du commerce et de l'industrie, adjoint du directeur du développement économique.

Catherine ROLLET, professeur de démographie à l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines.

Marie-Laure MEYER, Conseil régional d'Île-de-France, secrétaire de la commission formation professionnelle. Je représente l'Île-de-France au Conseil national de la formation tout au long de la vie, où je participe à la commission évaluation, sur des problématiques d'analyse de parcours et pas seulement de stock.

Bruno SUSANI, Conseil régional d'Île-de-France.

Christophe CENTONZE, chargé d'études à la préfecture de la Région Île-de-France.

Amélie VALLON, Préfecture de la Région Île-de-France, service études.

Denis DHYVERT, directeur des études et de la prospective de la CCIV.

Gilbert TCHIVITDJI, vice-président de la CCIV.

Jean-Yves MAQUET, CCIV, conseiller du directeur général pour l'apprentissage, membre associé du CESR.

Sébastien BRIATTE, Mission études et statistiques à la Mairie de Paris.

Gérard ADER, membre du CESR.

Gilles BAUDOIN, Direction régionale du commerce extérieur de la Région Île-de-France.

Sandrine CHAUSSON, Commission régionale du tourisme.

Alain CORDESSE, CESR.

François DUBUJET, INSEE Île-de-France.

Guillemette BUISSON, INSEE Île-de-France.

Lauren TRIGANO, INSEE Île-de-France.

Benoît PENTINAT, INSEE Île-de-France, responsable de la division entreprises.

Mickaël LE PRIOL du CROCIS de la CCIP.

Marie LAUZANNE, INSEE, secrétariat du CRIES.

Florence BANNERMAN, Conseil général du Val-d'Oise, responsable de l'Observatoire départemental.

Michèle LOUP, Conseil régional d'Île-de-France, vice-présidente de la formation et de l'apprentissage, et en mission sur la mise en œuvre de l'égalité femmes/hommes dans les politiques régionales d'Île-de-France.

François LABROILLE, Conseil régional d'Île-de-France.

Alain DIDIER, Académie de Versailles, prospective et évaluation des performances.

Danielle LEMARQUIS, Rectorat de Paris, service statistique.

Karine MATHELIER-HAMZE, Conseil général de l'Essonne, directrice de l'aménagement du territoire.

Sophie GUILLAUME, chargée d'études statistiques, GIM.

Eliane DIE, Recette générale des finances de Paris.

Sophie GONNARD, Conseil général des Yvelines, responsable des bases de données territoriales.

Benoît OUDIN, Conseil général de Seine-et-Marne, chargé de mission à la direction du développement du territoire.

Aymeric DULAUROY, Fédération française du bâtiment, région Paris Île-de-France, responsable des études économiques et statistiques.

Martial VERONE, INSEE Île-de-France, responsable des populations légales.

Sylvie DRUELLE, DRASS Île-de-France, responsable du service études et statistiques, et coanimatrice au nom de l'État de la Mission d'information sur la pauvreté et l'exclusion sociale.

Pascale ROHAULT, Direction régionale de l'équipement Île-de-France, responsable du service études.

Carole ANSELIN, Direction régionale de l'équipement Île-de-France, chargée d'études aménagement.

Gérard LACOSTE, directeur général adjoint de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France.

Norbert SCAGLIOLA, CESR.

Danièle LUCCIONI, CESR, section prospective.

Lucien POLLINA, chef du service statistique de l'INSEE Île-de-France.

Patrick PETOUR, chef du service études et diffusion de l'INSEE Île-de-France.

Louis JOB, professeur d'économie à l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines et directeur de l'UFR des Sciences Sociales et des Humanités.

Jean-Louis GIRODOT

Quel beau tour de table ! Avec de tels membres, le CRIES est appelé à accomplir de belles œuvres.

Sylvie MARCHAND

En effet, ce tour de table est impressionnant, et nous nous réjouissons de voir que vous allez travailler avec nous. Nous avons prévu un programme relativement varié.

Avant de parler du programme de travail 2009, nous allons vous présenter le nouveau dispositif de recensement du point de vue des progrès qu'il a jusqu'ici apportés ainsi que des améliorations que nous en attendons.

Je cède la parole à Patrick Pétour qui a préparé un diaporama. La présentation de M. Pétour constitue une sorte de hors-d'œuvre destiné à vous montrer comment nous envisagerons, cette année, les questions de recensement. Le sujet a été adopté unanimement par les membres du bureau, j'espère qu'il en sera de même ici.

Jean-Louis GIRODOT

Voici une bonne introduction. Votre organisation a procédé à un investissement considérable pour créer une nouvelle méthodologie afin d'obtenir une information de très haut niveau sur le problème fondamental du recensement.

Monsieur Pétour, vous avez la parole.

INFORMATION SUR LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

Patrick PÉTOUR

Je commencerais par rappeler la nouvelle méthode de recensement. Elle est fondée sur la loi Démocratie de proximité du 27 février 2002, et conforme au règlement européen. Cette méthode de recensement consiste désormais, depuis 2004, à procéder par enquêtes annuelles de recensement. Un premier cycle quinquennal d'enquêtes de recensement vient de s'achever. Les enquêtes sont exhaustives et tournantes dans les communes de moins de 10 000 habitants (ces communes sont interrogées une fois tous les cinq ans). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, des sondages et des enquêtes sont effectués chaque année.

Je tiens à souligner que la mise en œuvre de cette nouvelle méthode aurait été impossible sans un partenariat efficace avec les communes. Actuellement, une nouvelle enquête de recensement est en cours, impliquant comme les fois précédentes une collaboration entre les communes et l'INSEE.

L'INSEE est parvenu en 2008 au terme du premier cycle de recensement, et a publié, fin décembre 2008, les premières populations légales évaluées selon la nouvelle méthode de recensement, dans les communes mais aussi dans les différentes circonscriptions

administratives : les cantons, les arrondissements, les départements, les régions et la France entière.

En mars 2009 seront publiées les populations authentifiées sur les zones prioritaires de la politique de la ville : les zones urbaines sensibles et les zones franches urbaines.

À partir de juillet 2009 seront publiés les résultats statistiques détaillés du recensement 2006 au niveau communal et supra communal ; fin 2009 seront publiés les résultats au niveau IRIS ; enfin, début 2010 seront publiées les statistiques sur les zones infra communales à façon, c'est-à-dire à la demande des utilisateurs.

Grâce à la nouvelle méthode de recensement, les populations légales et les résultats statistiques seront désormais actualisés chaque année.

Je commencerais par le plus récent : la diffusion des populations légales. Le décret du 30 décembre 2008 a authentifié les chiffres de populations au 1^{er} janvier 2006, année médiane du cycle de recensement, pour la métropole, les départements d'outre-mer, Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon. Je rappelle qu'il existe deux notions de populations : les populations municipales et les populations totales. Tous les chiffres sont consultables sur le site de l'INSEE : www.insee.fr.

L'INSEE, vous le savez, a également communiqué des premières études sur la population. Ces études portent sur la population légale ainsi que sur les grandes évolutions de la population, notamment en termes de densité. Par définition, la population « statistique » étudiée est la population municipale au 1^{er} janvier 2006.

Vous trouverez dans votre dossier deux publications de l'INSEE. La première porte sur la population légale de l'Île-de-France, qui s'élève à 11 532 398 habitants : il s'agit de la somme des populations municipales de l'Île-de-France au 1^{er} janvier 2006.

La seconde publication porte sur les grandes évolutions démographiques sous le titre : « Le retour de la croissance démographique au centre de l'agglomération francilienne ». Sur cette dernière question, les études empruntent le découpage administratif des départements (petite et grande couronne), mais elles portent aussi sur les territoires des zones urbaines et périurbaines définies par l'INSEE. Différentes zones sont donc distinguées. Je n'entrerai pas dans les détails car vous les trouverez dans l'étude que vous avez sous les yeux.

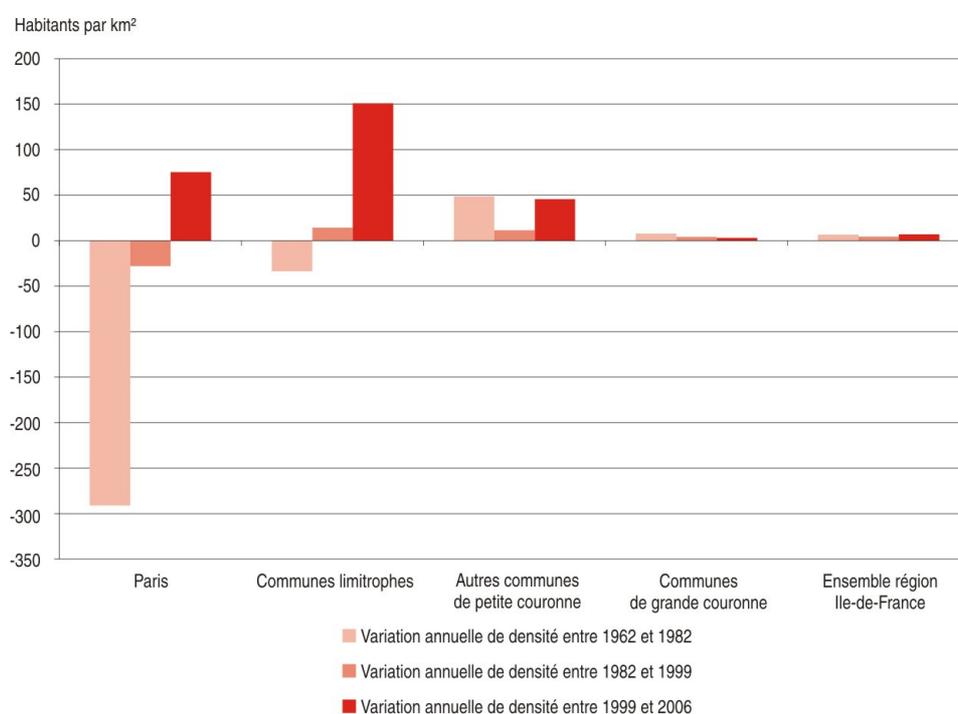
Le fait marquant est que la croissance démographique francilienne a été essentiellement portée par un solde naturel élevé. En effet, comme vous le savez, le solde migratoire global de l'Île-de-France est négatif : davantage de départs que d'arrivées sont observés. Malgré un ralentissement dans certaines zones, le solde naturel continue donc de porter la croissance de la population en Île-de-France.

| | Population au 1 ^{er} janvier 2006 | Taux de croissance annuelle moyenne (%) | | | Taux de croissance annuelle due au solde naturel (%) | | | Taux de croissance annuelle due au solde migratoire apparent (%) | | |
|--|--|---|-------------|-------------|--|------------|------------|--|-------------|-------------|
| | | 1999-2006 | 1982-1999 | 1962-1982 | 1999-2006 | 1982-1999 | 1962-1982 | 1999-2006 | 1982-1999 | 1962-1982 |
| Paris | 2 181 400 | 0,4 | -0,1 | -1,2 | 0,7 | 0,5 | 0,4 | -0,4 | -0,6 | -1,6 |
| Petite couronne | 4 326 400 | 1,0 | 0,2 | 0,6 | 1,0 | 0,9 | 0,8 | 0,0 | -0,7 | -0,2 |
| Communes limitrophes de Paris | 1 325 600 | 1,3 | 0,1 | -0,3 | 1,0 | 0,8 | 0,6 | 0,2 | -0,7 | -0,9 |
| Autres communes de petite couronne | 3 000 800 | 0,9 | 0,2 | 1,1 | 1,0 | 0,9 | 1,0 | -0,2 | -0,7 | 0,1 |
| Grande couronne | 5 024 600 | 0,7 | 1,1 | 2,9 | 0,9 | 0,9 | 1,0 | -0,2 | 0,2 | 1,9 |
| Communes de l'unité urbaine de Paris | 3 635 200 | 0,6 | 0,9 | 3,1 | 0,9 | 1,0 | 1,1 | -0,3 | -0,1 | 2,0 |
| Communes de la couronne périurbaine de Paris | 1 277 800 | 0,9 | 1,6 | 2,6 | 0,6 | 0,6 | 0,6 | 0,3 | 1,0 | 2,0 |
| Autres communes de grande couronne | 111 600 | 0,2 | 0,6 | 1,1 | 0,3 | 0,3 | 0,5 | -0,1 | 0,3 | 0,6 |
| Ile-de-France | 11 532 400 | 0,7 | 0,5 | 0,9 | 0,9 | 0,8 | 0,8 | -0,2 | -0,3 | 0,1 |
| Province | 49 867 100 | 0,7 | 0,4 | 0,8 | 0,3 | 0,3 | 0,5 | 0,4 | 0,1 | 0,3 |
| France métropolitaine | 61 399 500 | 0,7 | 0,4 | 0,8 | 0,4 | 0,4 | 0,5 | 0,3 | 0,1 | 0,2 |

Sources : Insee, recensements de la population 1962, 1982, 1999 et 2006 ; état civil 1962-2005

Les observateurs mettent en évidence un autre phénomène marquant : la population de Paris s'est accrue, entraînant une densification. Il en est de même pour la population des communes limitrophes, où le phénomène est plus marquant encore.

Ce retour de la croissance démographique dans le centre de l'agglomération s'accompagne d'une baisse de la croissance à la périphérie de l'Île-de-France, dans la grande couronne. Cette croissance, elle aussi, est davantage portée par le solde naturel que par les flux migratoires, qui étaient nettement excédentaires des années 1970 aux années 2000, et qui se sont aujourd'hui considérablement ralentis.

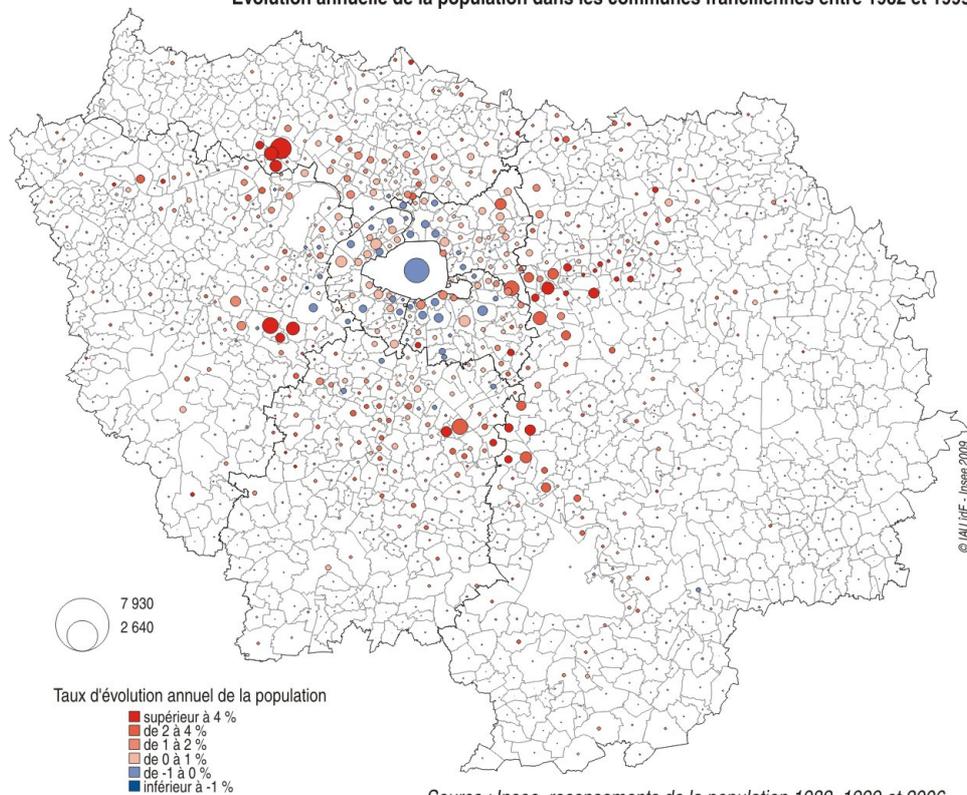


Source : Insee, recensements de la population 1962, 1982, 1999 et 2006

La carte de la croissance démographique francilienne entre 1982 et 1999 montre que la croissance démographique était entre ces dates plus rapide dans les départements de la grande couronne, notamment autour des villes nouvelles de Cergy, de Saint-Quentin, d'Évry, de Melun

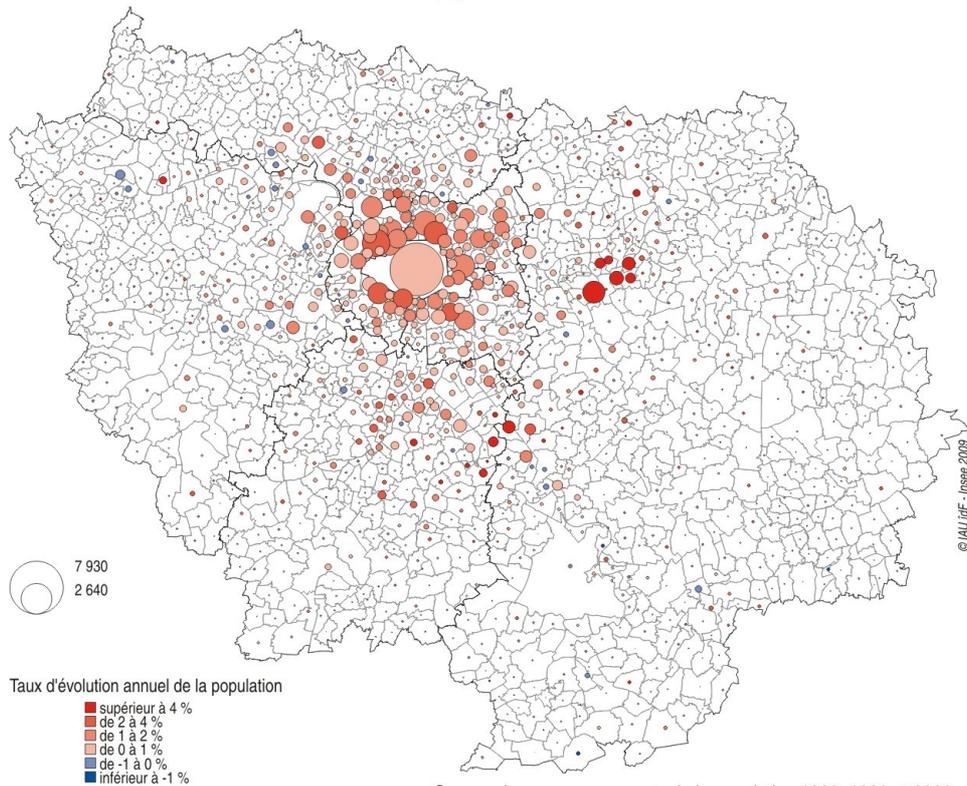
Sénart, et déjà également de Marne-la-Vallée. Au centre de l'agglomération, à Paris et dans ses communes limitrophes, la population diminuait. Entre 1982 et 1999, à ce mouvement de diminution de la population parisienne et de la première couronne s'opposait une croissance de la population de la grande couronne.

Evolution annuelle de la population dans les communes franciliennes entre 1982 et 1999



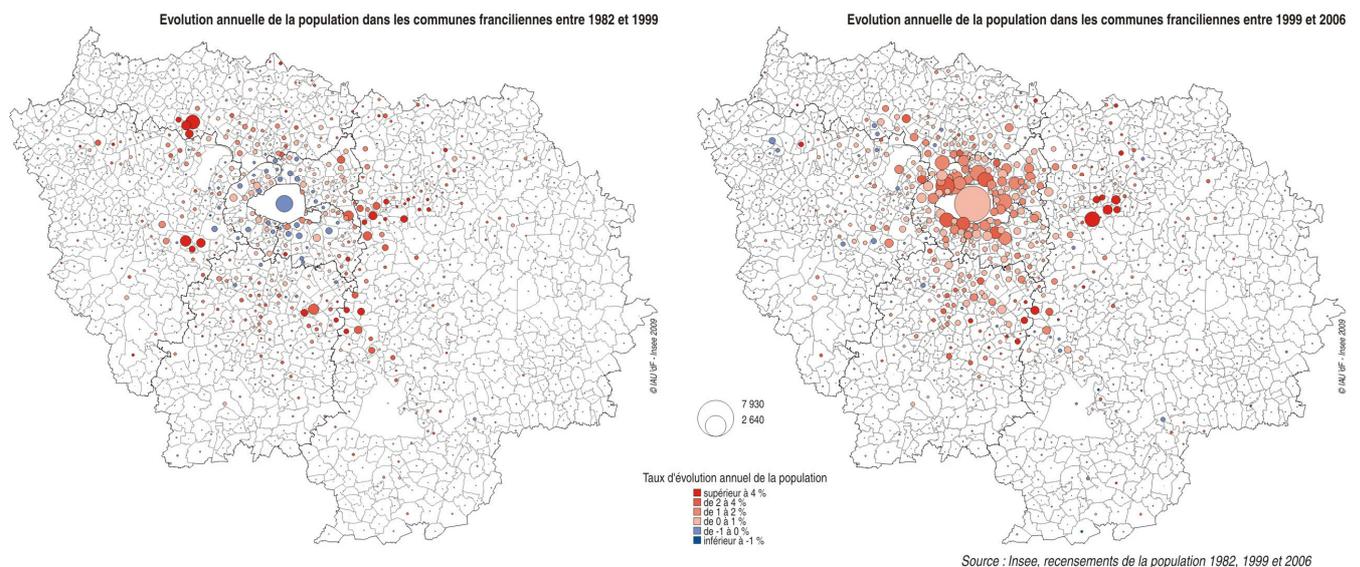
La carte de la croissance démographique francilienne entre 1999 et 2006 montre l'évolution par rapport à la période précédente. Les villes qui ont connu une forte croissance démographique dans cette période se situent en effet au centre de l'agglomération francilienne : Paris et les communes avoisinantes ont vu leur population augmenter.

Evolution annuelle de la population dans les communes franciliennes entre 1999 et 2006



Marne-la-Vallée est la dernière des villes nouvelles à continuer de croître fortement : Bussy-Saint-Georges, ville de Marne-la-Vallée, a vu sa population doubler, passant de 9 000 à 18 000 habitants.

Lorsque les deux cartes dont je viens de parler sont placées côte à côte, les différences d'évolution deviennent flagrantes.



Ces premières études ont mis les observateurs en appétit et ils attendent donc des résultats plus détaillés. J'en viendrais maintenant à parler de la diffusion des résultats statistiques du recensement de population, qui sera la deuxième étape de la diffusion du recensement pour l'année 2006. Cet enjeu est important car, dans la nouvelle méthode, les données du recensement

de population ont vocation à constituer « la brique de base » d'un système localisé d'information qui sera actualisé chaque année.

Cette diffusion est également très attendue pour la connaissance qu'elle apportera des caractéristiques de la population en termes de formation, d'emploi, de formes d'emplois, de diplômes, etc., mais aussi en termes de logement. Elle apportera également, grâce aux données bilocalisées, une connaissance des mobilités résidentielles, notamment par catégories de population : l'Île-de-France est une zone de très grande mobilité, et ce phénomène pourra être analysé en détail grâce aux données du recensement. La diffusion des données du recensement permettra enfin une meilleure connaissance des mobilités alternantes domicile/travail par catégories de population et par catégories professionnelles.

En ce qui concerne les principes généraux de la diffusion, l'INSEE a pour principe la diffusion gratuite d'un maximum de données sur www.insee.fr. L'enjeu est de permettre à l'utilisateur d'accéder de la manière la plus autonome possible aux données du recensement.

Un autre principe important est l'arbitrage entre la publication de résultats agrégés pour les niveaux géographiques fins et de résultats plus détaillés pour les niveaux géographiques élevés. Il s'agit en effet de protéger la confidentialité des données.

En ce qui concerne les publics, de nombreuses données seront diffusées gratuitement sur le site www.insee.fr, mais elles s'adresseront à deux niveaux de publics différents. Les données synthétiques sous forme de tableaux et de résumés sont destinées au grand public, tandis que les professionnels et les spécialistes seront plus intéressés par les données détaillées.

Les produits de diffusion gratuite seront donc les suivants :

- Chiffres clés (grand public)
- Tableaux détaillés (grand public)
- Bases de données téléchargeables (spécialistes et professionnels)
- Fichiers détails anonymisés (spécialistes et professionnels)
- Cartes

La très grande majorité de la diffusion sera gratuite, mais certains produits seront payants, comme les produits sur mesure, ainsi que la diffusion infra communale à façon qui demande des traitements particuliers et compliqués.

Le zonage de diffusion des chiffres clés et des tableaux détaillés sont les suivants :

- > Commune et arrondissement municipal
- > Canton ou ville
- > Arrondissement
- > Département
- > Région
- > EPCI à fiscalité propre
- > France métropolitaine/DOM/ France entière
- > France de province / Ile de France
- > Zone d'emploi
- > Unité urbaine
- > Aire urbaine
- > Espace urbain

Les bases de données téléchargeables seront des produits destinés aux spécialistes et professionnels. Elles leur permettront de réaliser leurs propres agrégations. Ces bases de données seront associées aux chiffres clés et aux tableaux détaillés, elles contiendront les données de toutes les communes et arrondissements municipaux. Des bases téléchargeables seront également disponibles au niveau des IRIS.

Seront également diffusés des fichiers de données individuelles, rendus anonymes pour des raisons évidentes :

- Un fichier logement (localisation à la commune) contenant des données décrivant les logements et les caractéristiques des ménages qui les occupent.
- Un fichier individus (localisation à la région) comprenant des variables à modalités détaillées.
- Un fichier individus (localisation canton-ville) comprenant des variables à modalités agrégées.
- Plusieurs fichiers individus comprenant des données bilocalisées portant sur les mobilités domicile-travail, les mobilités domicile-études et les migrations résidentielles.

En ce qui concerne le calendrier de diffusion, il convient d'insister sur son caractère progressif. La diffusion débutera en juillet 2009 avec les résultats du 1^{er} janvier 2006.

Il est nécessaire d'insister encore une fois sur le fait que la diffusion est désormais annuelle : fin 2009 seront publiées les populations légales au 1^{er} janvier 2007 ; en 2010 aura lieu une publication des zonages à façon pour les résultats du recensement 2006, mais, dès juillet 2010 commencera la diffusion des résultats statistiques au 1^{er} janvier 2007, et ainsi de suite. Chaque année, en juillet, seront publiés les résultats d'une année supplémentaire.

Sylvie MARCHAND

Merci M. Pétour. Vous nous avez fort bien présenté les outils actuels et ceux dont nous disposerons bientôt. Cette introduction est d'une grande utilité au regard des travaux que nous conduirons cette année.

Nous avons fait preuve de discipline lors du tour de table, ce qui vous laissera à présent tout le loisir de poser des questions.

Mais au préalable, je tiens à signaler que l'opération de restitution des populations légales a demandé de grands efforts et de grands moyens à la direction régionale, mais aussi aux communes qui ont collaboré. Martial Vérone, qui s'est présenté tout à l'heure, est responsable des populations légales à la direction régionale. Vous réentendrez parler de lui, car nous le remobiliserons dans la phase ultérieure. Nous nous sommes organisés pour que cette phase de dialogue avec les communes, qui est encore en cours, se déroule correctement. Les communes disposent maintenant de leurs chiffres. Elles attendent d'autres données, tout comme un certain nombre d'autres utilisateurs.

Consacrons maintenant un temps aux questions. Patrick Pétour vous répondra, mais peut-être également d'autres personnes de l'INSEE ou d'autres spécialistes du recensement de l'IAU par exemple, de l'APUR, ou de la DRE, qui travaillent avec nous sur ces sujets.

Norbert SCAGLIOLA

Dans certaines activités réglementées, il est nécessaire d'utiliser les chiffres de population, mais les textes législatifs et réglementaires qui gouvernent ce type d'exercices imposent de faire appel à un recensement authentifié par un décret du ministre de l'Intérieur. La mise à jour annuelle sous-entend-elle que pour que les mises à jour puissent être prises en compte, un décret du ministre de l'Intérieur authentifiant ces résultats sera chaque fois obligatoire ?

Sylvie MARCHAND

Chaque année sera pris un décret authentifiant les populations légales, comme celui du 30 décembre dernier. Les utilisations de ces chiffres ne sont pas du ressort de l'INSEE. Nous travaillons néanmoins avec le ministère de l'Intérieur afin de mieux connaître la façon dont il rédige les textes et d'informer nos utilisateurs. Des questions se posent. Que se passe-t-il si une baisse de population intervient ? À quel moment l'entérine-t-on ? Vous avez cité les activités réglementées. Nous pouvons penser également au code électoral ou à d'autres domaines. 300 textes environ font référence à la population. Nous devons réfléchir à la manière concrète de traiter cette question. Elle dépendra largement des ministères. Nous nous efforçons de nous tenir informés.

Gérard ADER

J'ai travaillé plus de 40 ans à l'INSEE. J'ai participé au recensement de 1999 : nous avons beaucoup souffert, notamment en Île-de-France. Malgré tous nos efforts, certains problèmes ont engendré une sous-estimation de la population. L'évolution 1999-2006 a par conséquent été à mon avis légèrement surestimée. Il convient donc d'être attentif, prudent, et de tenir compte de cette probable surestimation.

Patrick PETOUR

Gérard Ader a raison. Mais il convient de considérer les faits également sur de plus longues périodes. Pour Paris, par exemple - je sens bien qu'une discussion sur l'évolution de sa population pourrait avoir lieu -, le niveau de population de 1982 a été retrouvé et dépassé en 2006. Le point de vue de la longue période permet de constater que Paris, qui ne cessait de perdre de la population depuis cinquante ans, a vu sa situation s'inverser. La tendance générale est donc bien identifiée, même s'il est vrai que nous pouvons l'analyser plus finement, ce qui sera fait le moment venu.

Jean-Louis GIRODOT

Si j'ai bien compris, la nouvelle méthode statistique permettra justement de gommer les soubresauts.

Sylvie MARCHAND

Il convient de confronter les recensements à d'autres sources d'information. L'orientation générale du système de statistiques publiques est bien d'utiliser au maximum d'autres sources d'information, en particulier les sources administratives, pour confronter et compléter nos données. Nous avons commencé dans cette voie lors du calcul des populations légales en utilisant par exemple la taxe d'habitation dans les petites communes. Il s'agit d'un progrès.

Nous menons avec l'IAU des travaux méthodologiques. Des différences sont décelables au niveau

communal, mais au niveau national, le phénomène que vous indiquez est pris en compte : nous déterminons un ajustement qui tient compte des changements de méthode. Mais il est vrai que la nouvelle méthode demande davantage de précautions.

François LABROILLE

Je voudrais poser une question qui ne concerne pas le registre des dynamiques démographiques, mais plutôt le registre méthodologique. Je m'interroge sur la nature des informations que produira la nouvelle méthode de recensement.

Nous avons toutes les données qui concernent les effectifs, mais qu'en est-il des structures de population ? Je suis frappé que, dans les premières publications synthétiques de l'INSEE, la nomenclature des catégories socioprofessionnelles soit si peu utilisée. Je voudrais savoir si la nouvelle technique tournante par sondage permettra de disposer d'informations (non payantes, si possible) sur la structure de la population active et globale, notamment selon la nomenclature PCS.

Je prendrai un exemple de préoccupation politique que peuvent rencontrer des sections comme la nôtre : le pilotage des établissements du second degré. Nous disposons d'informations sur les populations scolaires : un travail important est effectué sur le traitement des origines sociales des élèves. Mais il est aujourd'hui particulièrement difficile de croiser les informations fournies par le ministère de l'Éducation nationale avec les informations sur la structure de la population par aires géographiques. Je m'interroge sur la possibilité d'obtenir facilement ce type d'informations. Sera-t-il possible d'obtenir ces informations gratuitement sur le site de l'INSEE ?

Jean-Louis GIRODOT

La réponse est oui. Monsieur Pétour évoquait par exemple la gratuité des informations.

Patrick PETOUR

Ne seront payantes, en effet, que des informations à façon sur des zonages que l'utilisateur souhaiterait observer et constituer. Nous fabriquons actuellement un outil qui permettra de calculer facilement ces zonages à façon : il s'agira donc d'un certain nombre de zonages sur mesure qui seront différents des zonages standard et gratuits que je présentais tout à l'heure et dont la liste est longue et variée.

Sylvie MARCHAND

Je vais compléter un peu cette réponse. Vous soulevez justement une question qui pose des problèmes méthodologiques : celle de l'activité et de l'emploi. Quelques changements se sont produits en effet depuis le recensement de 1999. Nous n'évoquerons pas ces problèmes techniques lors de notre assemblée. Notre intention, grâce à un atelier dont je présenterai la structure tout à l'heure, est bien d'aller au fond de ces problématiques. Nous avons un nouvel outil annuel et notre questionnement a évolué. Nous nous demanderons à travers cet atelier comment il est possible d'utiliser ces données, de les comparer aux données antérieures et de les croiser avec d'autres informations. Il s'agit de l'objet de notre travail pour cette année. Je vous invite à nous rejoindre pour nous poser les bonnes questions.

Marie-Laure MEYER

Je poursuivrai sur les problématiques de l'activité et de l'emploi. L'objectif des statistiques n'est pas seulement de décrire mais également de comprendre et d'agir. Il convient donc de trouver la bonne manière d'utiliser ces outils. Je voudrais poser deux questions.

Ma première question porte sur la mobilité. Il existe une mobilité interrégionale, une mobilité intrarégionale et une mobilité professionnelle. Pourrions-nous disposer d'une analyse suffisamment fine des dynamiques qui se jouent, et font contrepoint aux problématiques de discrimination de territoire ainsi que d'attractivité différenciée des territoires ?

Ma deuxième question se rapporte à la liste de zonages que vous avez donnée tout à l'heure, qui ne présente pas des territoires administratifs classiques. Qu'en est-il d'un territoire comme La Défense ? Il s'agit de fragments de communes qui ne constituent pas un établissement public intercommunal et qui pourtant jouent un rôle économique majeur.

Sylvie MARCHAND

Sur tous les sujets présentés par Patrick Pétour, l'INSEE partage la même idée que le CRIES, une idée née de discussions sur la nouvelle méthode de recensement qui se sont déroulées au sein même du CRIES. Un ouvrage a même été écrit à ce propos par l'un de nos prédécesseurs. Cette idée est de mettre un maximum de données à la disposition de tous, de sorte que chacun puisse s'en emparer.

L'INSEE ne traitera donc pas tous les sujets. La difficulté selon moi est d'aider à l'accès et à l'utilisation. Il s'agit d'un travail considérable que nous allons essayer de mener. Un certain nombre d'utilisateurs très spécialisés comme l'IAU, comme certains universitaires et chercheurs défricheront nécessairement les données et finiront sans doute par mieux les connaître que nous. Il existe des personnes aux compétences extrêmement pointues qui savent gérer ces données.

La question des mobilités est un enjeu majeur. Passer à l'annualité des recensements conduit à analyser les mobilités de manière différente. Je n'en dis pas plus afin de ne pas déflorer mon propos ultérieur, mais il s'agit effectivement d'un thème dont nous devons nous emparer, tout comme ceux de l'activité et de l'emploi.

Le recensement n'a pas vraiment changé de nature. Le questionnaire a très peu changé, ceux qui y ont répondu le savent. Par exemple, sur le sujet de la mobilité, il était demandé au citoyen de renseigner son lieu de résidence lors du dernier recensement, et il lui est maintenant demandé de signaler où il résidait il y a cinq ans. Peut-être cette question évoluera-t-elle. Nous travaillerons de toute manière sur ce sujet.

Jean-Louis GIRODOT

Pouvez-vous répondre à la question sur le quartier de La Défense, M. Pétour ?

Patrick PETOUR

À propos du fait que le quartier de La Défense ne correspond pas aux zonages que j'ai décrits, je répondrai qu'il est possible de reconstituer l'information en cernant le périmètre de la zone considérée et en recalculant les indicateurs.

Jean-Louis GIRODOT

Vous intervenez sur demande pour ce type de question ?

Patrick PETOUR

Nous pouvons intervenir sur demande. Nous disposerons d'un outil permettant d'effectuer des agrégations. Il s'agit typiquement d'un zonage particulier qui relève des produits sur mesure. Je ne me rappelle pas le périmètre exact de La Défense, sur Nanterre, Courbevoie...

Jean-Louis GIRODOT

La Défense empiète sur trois communes.

Marie Laure MEYER

L'établissement public de La Défense se situe sur une partie de Puteaux et une partie de Courbevoie, tandis que l'OED se situe sur les trois communes, et un autre établissement public se situe sur la moitié de Nanterre. Il existe effectivement des problématiques différentes en termes d'analyse d'emploi et de logement sur ces zones qui sont très stratégiques. Dans ce cas précis, il ne s'agit pas d'un niveau communal mais sous communal. Le fait de pouvoir obtenir des analyses au niveau infra communal a donc une utilité évidente.

Patrick PETOUR

Si le périmètre des zones dont vous parlez recouvre une agrégation IRIS, l'utilisateur pourra gratuitement reformater l'analyse sur la zone considérée. Si le recoupement n'est pas exact, au contraire, il s'agira alors de produits sur mesure payants.

Jean-Louis GIRODOT

Avez-vous d'autres questions ? Nous avons fait le tour des questions sur le recensement, ce premier sujet particulier mais important pour notre première réunion. Sylvie Marchand vous présentera maintenant notre programme de travail 2009.

PROGRAMME DE TRAVAIL 2009 ET TRAVAUX EN COURS

Sylvie MARCHAND

Comme vous le savez, nous préparons le programme de travail depuis l'automne. Je vais, avant de vous en parler, effectuer un bref retour sur la fin de l'année 2007. Comme aucune assemblée plénière ni aucune réunion formelle n'ont eu lieu en 2008, nous n'avons pas eu l'occasion de parler de ces événements.

Nous avons organisé une rencontre qui nous a considérablement mobilisés. Gérard Lacoste qui est ici a largement contribué au projet. De nombreuses réunions préparatoires ont eu lieu, car le thème sur lequel portait la rencontre, celui de la santé, était très vaste et nécessitait de trouver des angles d'attaques appropriés au CRIES. L'IAU Île-de-France, l'Observatoire régional de la santé et la DRASS nous ont aidés à définir un beau programme. Nous avons assisté à une

présentation des politiques publiques en matière de santé dans la région : le plan régional de santé publique. La présentation définissait les besoins statistiques que suppose le plan ainsi que les outils à mettre en place pour y répondre. Nous avons également assisté à un intéressant exposé sur la veille sanitaire, qui nous a beaucoup appris, notamment au sujet de la canicule et des mesures de prévention à prendre pour éviter les accidents.

Cette rencontre, avec ses interventions de haute qualité, fut donc une réussite. Si vous le souhaitez, nous pourrions vous en transmettre les actes, en attendant la mise en ligne du site Internet du CRIES dont la vocation sera justement de rendre ces travaux accessibles à tous.

Nous n'avons pas cependant la capacité d'organiser fréquemment des rencontres d'une telle ampleur et d'une telle ambition. Plusieurs ont eu lieu dans le passé, notamment sur les conditions de vie ou sur l'emploi. Nous organiserons à nouveau des manifestations analogues, mais il convient de prendre le temps de s'y préparer. Nous avons souhaité, pour 2009, prévoir des travaux un peu plus légers mais non moins efficaces. Je traiterai quatre points, qui seront par la suite détaillés.

Le premier point concerne l'enrichissement du système statistique régional. Je reviendrai sur la question des avis d'opportunité, que Monsieur Boucherat a déjà esquissée.

Le deuxième point apportera des idées de groupes de travail. Nous en aurons une illustration avec M. Ruffin, qui vous présentera ce qui a été amorcé en matière d'indicateurs conjoncturels.

Le troisième point concernera l'atelier méthodologique sur le recensement, que j'ai évoqué tout à l'heure.

Le quatrième point enfin concerne la communication. Nicole Nédau-Planade vous présentera la maquette du site Internet du CRIES.

1 - L'enrichissement du système statistique régional

Venons-en au premier point. L'une des missions du CRIES est de coordonner les initiatives en matière d'enquêtes publiques. Quelles sont les initiatives qui s'annoncent en 2009 ? En matière d'enquêtes auprès des ménages, contrairement aux années antérieures, il n'existe aucun projet d'extension régionale. Il s'agit peut-être d'une carence. Nous avons espéré avoir une extension pour l'enquête emploi du temps, mais des problèmes de programmation budgétaire au sein de l'INSEE ont rendu ce projet impossible. J'espère que ces soucis se dissiperont à l'avenir.

Il existe néanmoins en ce moment des collaborations pour l'exploitation des extensions qui ont eu lieu pendant les années antérieures, avec la DRE, l'IAU, l'APUR, etc. Je citerai en particulier l'enquête logement, en cours d'exploitation. Des publications en ont déjà été tirées, et d'autres se préparent. Je citerai encore l'enquête transport, qui sera bientôt exploitée, ou l'enquête handicap santé, sur laquelle il existe une extension sur le département des Hauts-de-Seine - je ne crois pas que le Conseil général des Hauts-de-Seine soit représenté aujourd'hui. Il sera notre partenaire sur cette extension. L'enquête sera exploitée en 2009.

Je citerai encore une enquête qui n'a pas non plus d'extension régionale, mais qui est en cours de collecte : l'enquête trajectoires et origines. Même si elle a des ancêtres qui lui ressemblent, elle est assez novatrice. Il s'agit d'une enquête nationale, mais, étant donné le poids de l'Île-de-France, qui représente 30% de l'échantillon national, nous espérons pouvoir l'exploiter au niveau régional. Nous nous demandons notamment quel sera le taux de réponse à l'enquête, puisqu'elle a dû être prolongée jusqu'à fin février 2009.

Le dernier point sur les enquêtes dont je voudrais parler est l'extension de l'échantillon de l'enquête emploi. Vous savez qu'en 2007 les chiffres de l'emploi et du chômage issus de l'enquête

emploi ont cessé d'être publiés. Nous avons retravaillé la méthodologie. Un rapport de l'Inspection générale des finances et de celle des affaires sociales a préconisé un doublement de l'échantillon. Il a finalement été multiplié par 1,5. La collecte a commencé. Nous n'avons pour l'instant que des indices, mais l'enquête semble bien se passer. Nous pouvons beaucoup en attendre, notamment une plus grande précision. Cette enquête sera exploitable au plan régional, à condition que la taille de l'échantillon et les taux de réponse soient suffisants. Dans ces conditions, nous pouvons espérer obtenir de meilleures données au niveau régional sur l'emploi et le chômage.

Pour 2007, nous savons que l'Île-de-France a assisté à une forte progression des taux de réponse : ils ont progressé d'environ dix points. Ce résultat est remarquable. Tous, personnel de l'INSEE, enquêteurs, mais aussi citoyens répondant aux questionnaires, se sont mobilisés. Nous pourrions donc cette année mener nos travaux méthodologiques et avancer dans de bonnes conditions.

Après avoir parlé des enquêtes auprès des ménages, je prononcerai maintenant quelques mots sur les enquêtes auprès des entreprises. 2009 sera une année active dans ce domaine, je l'espère. Des enquêtes donnent lieu assez régulièrement à des extensions, en particulier en collaboration avec la CRCI et l'IAU : les enquêtes SINE (systèmes d'information sur les nouvelles entreprises), qui permettent de voir ce que sont devenues les entreprises créées. Ces extensions importantes se poursuivent.

Nous espérons effectuer cette année une extension de l'enquête innovation, qui est une enquête communautaire. L'enquête aura lieu en 2009 sur les résultats 2008. L'innovation est un thème très important pour l'Île-de-France, au sujet duquel elle bénéficie d'un poids important. Nous voudrions mesurer la façon dont l'innovation se produit dans les entreprises. Nous avons le soutien de la DRIRE sur ce sujet et sommes en discussion avec le Conseil régional. Nous pensons qu'il importe d'obtenir des éléments statistiques pour la stratégie régionale d'innovation. Pour ceux qui sont intéressés, une méthodologie raffinée a été produite par Jean-Claude Prager. Vous trouverez facilement son guide en tapant « Jean-Claude Prager » sur Internet.

Je voudrais à présent dire un mot des sujets auxquels nous pensons pour les groupes de travail. Certains occupent depuis longtemps nos esprits. Il s'agit de l'économie sociale, du développement durable, ainsi que des services à la personne, dans le prolongement des travaux que nous avons menés sur l'emploi et le du marché du travail, qui nous ont amenés à la conclusion qu'il existait des manques dans le secteur des services à la personne.

Un sujet enfin revient fréquemment, et se trouve aujourd'hui au cœur de l'actualité : celui de la conjoncture. Sur la sollicitation du Conseil régional, le CRIES a décidé de s'emparer de ce sujet et de construire un tableau de bord francilien en s'appuyant sur des indicateurs traditionnels ainsi que sur la mobilisation de nouveaux indicateurs. Je passe donc la parole à M. Ruffin.

2 - Le groupe de travail sur les indicateurs conjoncturels

Michel RUFFIN

Je retracerai rapidement le projet dans son déroulement actuel. Il s'agit d'une initiative enclenchée fin 2008 de façon conjointe par la direction régionale de l'INSEE et le Conseil régional, qui ont été rapidement rejoints par un groupe de partenaires très actifs parmi lesquels le Pôle emploi et la DRTEFP, la Banque de France, la Recette générale des finances, le CROCIS de la CCIP, ainsi que l'IAU qui travaille évidemment en synergie avec la Région Île-de-France.

L'objectif de ce groupe est d'abord, comme vous l'avez rappelé, d'analyser les effets de la crise, d'en déceler l'ampleur à l'échelle régionale, de repérer d'éventuelles différences de tendances et d'évolution entre la Région Île-de-France et les autres régions françaises. Il s'agit donc de donner une meilleure visibilité sur les événements qui se produisent actuellement et dont nous avons encore des difficultés à mesurer l'ampleur et la nature exacte.

Il nous a semblé que pour y parvenir, l'important était de mutualiser et d'harmoniser l'information existante. Nous disposons tous en effet d'un certain nombre d'informations et de bases de données qui ne sont pas toujours cohérentes entre elles. Il s'agit donc avant tout de mettre en commun et de faire dialoguer ces informations afin de déboucher sur une analyse de la situation économique francilienne.

Ce groupe de travail est également l'occasion d'un apprentissage partagé, d'un cheminement vers une meilleure connaissance des données existantes, d'une amélioration de l'analyse collective en permettant à chaque participant de mieux connaître les sources utilisées par les autres partenaires. Il constitue un moyen d'entrer en quelque sorte dans la boîte noire pour mieux comprendre les informations mises à disposition, d'être capable enfin, grâce à un regard critique au bon sens du terme, d'analyser ces informations de manière pertinente et d'éviter des interprétations hasardeuses. D'autant que certains indicateurs peuvent en effet s'avérer ambivalents ou difficiles à interpréter, surtout dans une période où les inflexions commencent seulement à se faire sentir dans certains domaines.

Dans le même ordre d'idées, nous testons un certain nombre d'outils dont nous tâchons d'évaluer la pertinence et la fiabilité. Nous avons par exemple commencé à observer l'évolution de la consommation d'électricité industrielle. Nous ne savons pas encore véritablement où nous mènera cette étude, mais nous restons vigilants.

Enfin, nos échanges sont aussi l'occasion de déceler les informations manquantes et les besoins de connaissances, sans nécessairement déboucher sur la réalisation concrète : il convient au moins d'identifier les nécessités de construction d'outils à long terme.

En résumé, l'ambition de ce travail est de produire de l'intelligence collective en mutualisant l'information et en la mettant en perspective, en confrontant les indicateurs disponibles et en permettant à chacun d'excéder son champ de vision habituel.

Il ne s'agit toutefois pas d'une réflexion purement intellectuelle. L'objectif poursuivi est bien de contribuer à l'intérêt général en mettant cette matière à la disposition des décideurs. Le travail sera rendu public et chacun sera libre de s'en emparer. Il ne s'agit pas d'interpréter ou de définir une stratégie, mais de capter et de pointer des tendances : chaque partenaire demeure libre de tirer les conclusions qui lui paraissent pertinentes et d'en déduire ses priorités en totale autonomie.

Concrètement, la démarche est simple. Un groupe de travail composé de membres des différentes institutions mentionnées tout à l'heure se réunit trois ou quatre fois par an pour dresser un état des lieux, observer l'état des différents indicateurs et confronter les visions de la situation économique. À ce jour, une réunion préparatoire et une véritable réunion de travail ont eu lieu.

Un document est publié, qui recense une batterie d'indicateurs conjoncturels mis en forme et actualisés en temps réel par le service Prospective et Evaluation sur la base des informations transmises par les membres du groupe, et rediffusé systématiquement à l'ensemble des partenaires.

Sans vous le présenter en détail, je vais vous dire un mot du contenu et de l'esprit de ce document. Il comprend plusieurs sections :

- Marché du travail (demande d'emploi, taux de chômage, variations de l'intérim...);
- Entreprises (créations et défaillances, carnets de commande, montants de TVA, qui sont une façon d'apprécier l'évolution du chiffre d'affaires en temps réel et que nous suivons notamment pour les PME et les TPE, ou encore l'évolution des encours et des crédits...);
- Quelques indicateurs avancés de consommation. Ils sont difficiles à appréhender à l'échelle régionale. La plupart d'entre eux sont en effet calculés à l'échelle nationale et peu fiables ou inexistantes à l'échelle locale. Parmi les outils parcellaires disponibles, nous avons notamment retenu les immatriculations automobiles, le taux d'occupation des hôtels, le chiffre d'affaires des grands magasins, le trafic aérien, etc.
- Construction et immobilier pour les ménages et les entreprises (évolution des surfaces des ventes et des constructions, évolution des transactions et des prix du logement, que nous suivons en temps réel...).

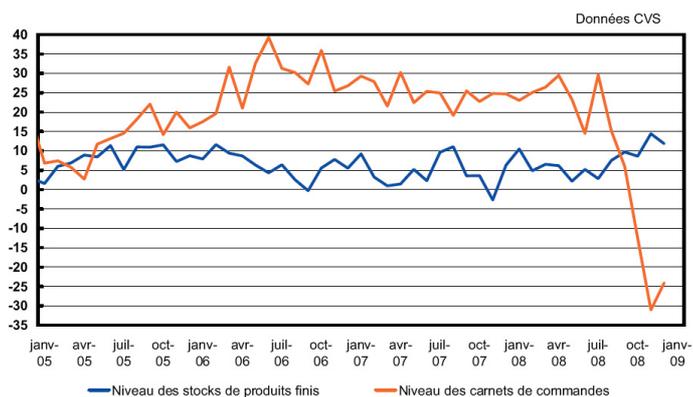
Nous avons tenu à rendre ce document le plus facile à lire possible, et donc à lui donner plusieurs modalités de lecture envisageables selon le temps dont dispose le lecteur et selon ses préoccupations.

Chaque graphique est accompagné d'un commentaire en une ligne qui résume la situation de l'indicateur en question. Chaque section est précédée d'une courte introduction qui donne la tendance sur le secteur considéré. Nous avons imaginé une signalétique simple pour identifier rapidement les évolutions favorables / défavorables afin de permettre au lecteur de saisir la situation d'un seul coup d'œil. Enfin, nous avons prévu une identification des graphiques mis à jour, ce qui permet de lire de manière cursive sans être contraint de relire l'ensemble du document à chaque actualisation.

Je vais à présent vous présenter quelques exemples d'informations figurant dans le document, et donc quelques constats tirés des premières observations. Les effets de la crise commencent à apparaître assez clairement dans un certain nombre de domaines. Autant il était difficile de les déceler au mois d'octobre, autant ils se montrent aujourd'hui évidents.

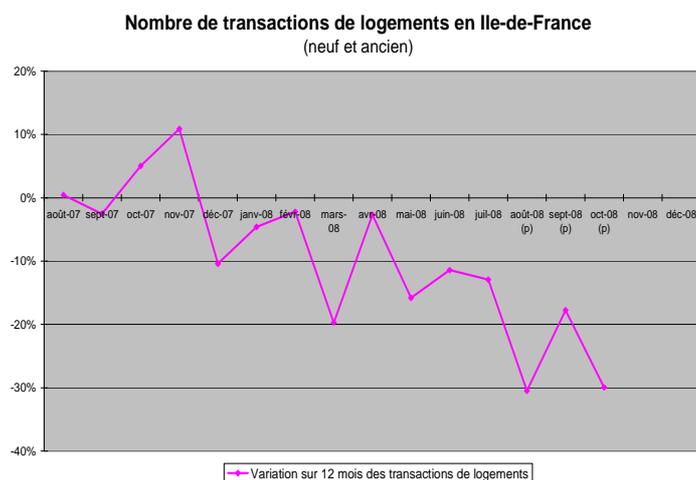
Une enquête d'opinion effectuée par la Banque de France présente la situation des carnets de commandes et des stocks de produits finis. La courbe orange, qui représente les carnets de commande, subit une inflexion parfaitement nette à partir de l'automne.

Situation des carnets et des stocks de produits finis (en solde d'opinions)



Source : Banque de France

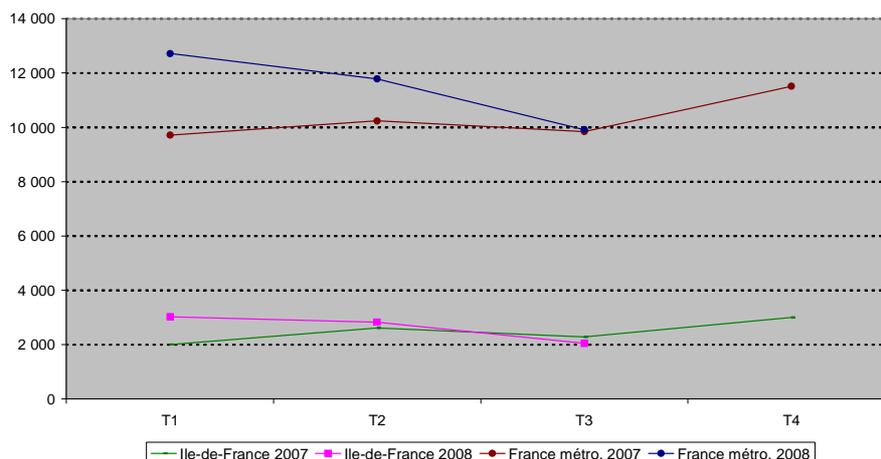
Un deuxième exemple de baisse sensible est le nombre de transactions de logements en Île-de-France, à la fois sur le neuf et l'ancien. Il s'agit d'une comparaison annuelle, mois par mois. Par exemple, septembre 2008 est comparé à septembre 2007. Ici encore, la diminution du nombre de transactions apparaît clairement.



Source : Paris Notaires - base BIEN

Ces tendances ne sont toutefois pas aussi nettes dans tous les domaines. Certains indicateurs paraissent bien résister. Il en est ainsi par exemple des créations d'entreprises. Les deux courbes du haut représentent l'échelle nationale, celles du bas l'échelle régionale. Parmi ces dernières, la courbe rose représente les créations d'entreprises en 2008 et la verte en 2007. Les courbes sont homogènes, et nous ne pouvons pas parler d'une variation importante par rapport à l'année précédente. Nous sommes en présence d'un rythme normal et comparable à celui de l'année précédente.

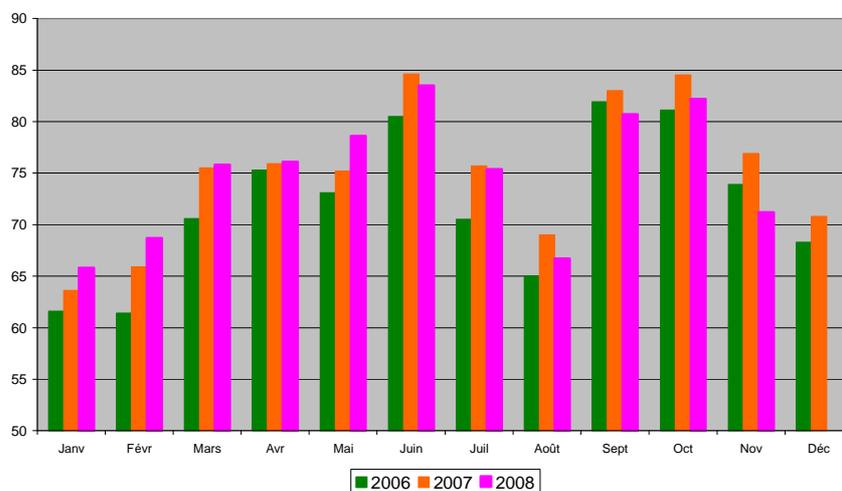
Comparaison des défaillances d'entreprises 2007/2008 en France et en Ile-de-France (données brutes trimestrielles)



Source : Insee, Sirene

Le taux d'occupation des hôtels est sans doute moins parlant. Chaque mois est comparé à lui-même sur les trois dernières années. Novembre 2008 paraît moins bon que novembre 2007, mais nous ne pouvons déceler une évolution particulièrement inquiétante. D'autant que l'occupation des hôtels en Île-de-France n'est pas seulement liée à l'activité économique des Franciliens mais subit un fort impact du tourisme français et étranger.

Taux d'occupation des hôtels en Ile-de-France

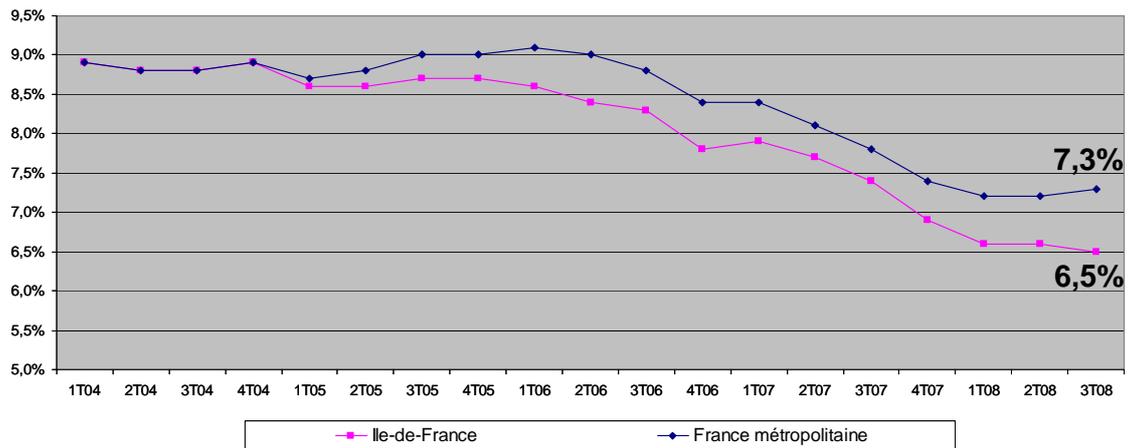


Source : Insee, CRT

Deux indicateurs enfin permettent de déceler une évolution atypique de l'Île-de-France par rapport aux autres régions.

Tout d'abord, le taux de chômage reste relativement stable au troisième trimestre 2008, et même inférieur à la moyenne nationale : il est aujourd'hui de 6,5 % à l'échelle régionale et 7,5 %, si je ne m'abuse, à l'échelle nationale. En outre, l'écart tend à s'accroître, puisque le taux national s'accroît tandis que le taux francilien reste stable.

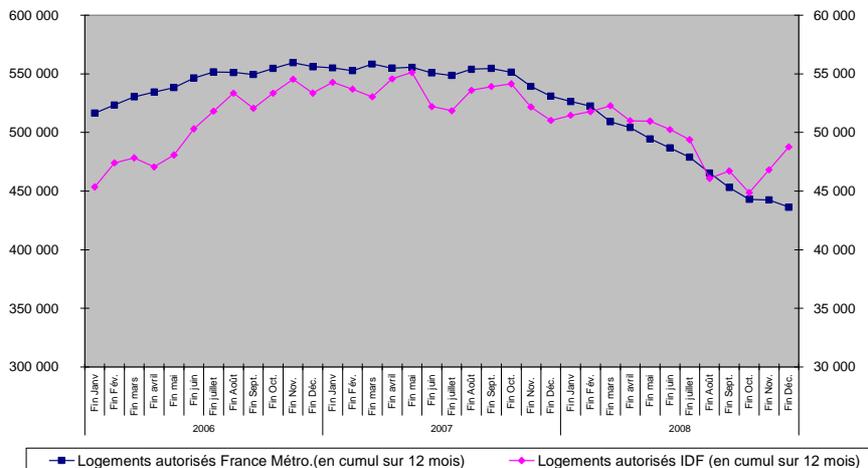
Evolution comparée du taux de chômage en France et en Ile-de-France depuis 2004 (en %)



Source : Insee, CRT

De même, l'indicateur de la construction de logements neufs démontre une tendance à la hausse sur les mois d'octobre et novembre en Île-de-France. Vous le constatez à travers ce dernier exemple : nous rencontrons parfois des données surprenantes et il n'est pas toujours aisé de faire la part des choses entre des biais statistiques éventuels et la dynamique économique régionale (ce qui renforce l'utilité d'une analyse collective de l'information).

Logements neufs autorisés à construire



Source : MEDDAT - SoeS Sitadel

Cette spécificité francilienne peut s'expliquer par un certain nombre de particularités. Nous en avons recensé quelques-unes, sans prétendre à l'exhaustivité :

- Une économie fonctionnant à l'échelle régionale, mais également aux échelles nationale et mondiale, en termes de marché du travail comme en termes d'activité des entreprises.
- Une spécialisation tertiaire très marquée, ce qui peut prémunir d'une crise qui touche d'abord le secteur industriel.

- Un poids de l'intérim plus faible que dans les autres régions. Le fait que les ajustements se font prioritairement sur l'intérim et les heures supplémentaires expliquerait que pour l'instant l'Île-de-France réagisse moins mal que les autres régions, mais nous ne pouvons rien affirmer quant à l'avenir.
- Une surreprésentation des cadres et des diplômés dans la population active, publics pour l'instant les moins touchés.
- Une consommation fortement impactée par le tourisme.
- Une population plus jeune que la moyenne.

D'autres explications peuvent bien sûr être trouvées. Celles-ci permettent de rappeler les raisons qui peuvent justifier, au stade où nous en sommes, une spécificité francilienne. Il convient cependant de garder en mémoire que cette meilleure adaptation à la crise (pour l'instant) peut cacher des disparités infra régionales très marquées, que ce soit dans le domaine du travail ou de l'activité des entreprises.

Des disparités très fortes sont observées, par exemple, dans les prix de l'immobilier. Ainsi, si à l'échelle régionale la tendance est à une très légère baisse du prix de l'immobilier (les transactions diminuent, mais les prix demeurent à peu près stables), en revanche, ces prix évoluent de plus en plus différemment entre Paris *intra muros* où ils se maintiennent, voire continuent d'augmenter dans certains arrondissements, et la petite et grande couronne où ils commencent à baisser sensiblement. Il convient donc de faire une différence entre l'échelle régionale et l'échelle infra régionale.

Le document est actuellement en cours de refonte et d'actualisation suite à la réunion du 26 janvier. Il sera mis en ligne en tout ou partie sur le site du CRIES à l'horizon de l'été 2009. Je vous remercie de votre attention.

Jean-Louis GIRODOT

Merci beaucoup, M. Ruffin. L'Île-de-France possède, il est vrai, de nombreuses spécificités. L'une d'entre elles est en outre d'être sans cesse sous le microscope de toutes et de tous. Les événements actuels nous poussent unanimement à être aussi réactifs que possible dans l'analyse.

Au niveau du Conseil économique et social, nous produisons une note de conjoncture semestrielle. Ces travaux permettront de donner une cohérence à des chiffres qui auront désormais un véritable sens régional.

Le site Internet du CRIES, nous y reviendrons en fin de réunion, pourra constituer un relais majeur pour la mise à disposition de ce type d'informations et pour la mise en cohérence de toutes les données statistiques de notre région Île-de-France.

Madame la Vice-présidente, avez-vous des commentaires ?

Sylvie MARCHAND

Votre présentation est très intéressante. La mise en commun d'informations qui existaient déjà, mais sont retravaillées et mises à jour, est particulièrement pertinente. Nous sommes heureux que ce projet prenne forme et avance. Il conviendra que chacun, au CRIES, s'approprie ce travail d'ici quelques mois, afin de faire des suggestions.

Jean-Louis GIRODOT

Parfaitement, et il conviendra également d'enrichir ce travail. Vous nous avez présenté une base de travail extrêmement solide et structurée, mais nous pourrions au fil du temps l'enrichir de perspectives nouvelles, en fonction des tours de tables qui se lancent au CRIES.

Avez-vous des remarques ou des suggestions à faire sur les propositions de ce groupe de travail ?

Danièle LUCCIONI

Ce travail me paraît particulièrement intéressant et productif. Je m'interroge simplement, par exemple, sur la courbe des créations d'entreprises. Il me semble que, suivant les tailles des entreprises, les courbes peuvent changer entièrement d'aspect. Pourrez-vous affiner vos analyses selon la taille des entreprises ? Disposez-vous d'autres moyens d'analyse ?

Michel RUFFIN

Oui, nous avons par exemple prévu d'observer les effets de la nouvelle loi sur le statut d'auto-entrepreneur. Nous pouvons nous attendre en effet à partir de 2009 à une forte augmentation des créations d'entreprises, ce qui risque de laisser croire, par exemple, à une stabilité du nombre de créations d'entreprises alors qu'en réalité le nombre de créations des entreprises de forme plus classique diminuerait.

Sylvie MARCHAND

Benoît Pentinat, vous qui êtes spécialiste de cette question, pouvez-vous compléter ?

Benoît PENTINAT

Le quatrième trimestre 2008 - il s'agit d'une donnée en avant première - présente une baisse significative des créations d'entreprises qui est l'effet de la crise, mais peut-être également considérée comme l'anticipation de l'apparition du nouveau statut d'auto-entrepreneur, qu'il conviendra de suivre très attentivement.

Jean-Louis GIRODOT

M. Le Priol, puisque nous travaillons ensemble, souhaitez-vous formuler un commentaire ? Pardonnez-moi de vous interpeller ainsi.

Mickaël Le PRIOL

Je vous en prie M. le Président. Je n'ai rien à ajouter. Nous avons effectué un tour intéressant de nos travaux, même s'il reste encore beaucoup à faire. J'espère que nous arriverons à produire des travaux intéressants. Je n'ai rien à ajouter sur la conjoncture.

Jean-Louis GIRODOT

Monsieur Castelnau, vous avez la parole.

Guy CASTELNAU

La Banque de France contribue à la production d'indicateurs. Vous avez fait figurer une des courbes issues de nos publications mensuelles. Nous trouvons très intéressant que ces informations soient largement distribuées.

J'ajouterai qu'actuellement, l'information que peut détenir la Banque de France sur le crédit aux entreprises comme aux ménages, et tout particulièrement aux entreprises et aux ménages franciliens, a un certain intérêt. Le fait de pouvoir suivre de manière régulière ces indicateurs d'évolutions peut présenter des avantages pour l'assemblée des participants au CRIES.

J'ajouterais donc volontiers en guise de complément - nous réfléchissons sur ces sujets - des informations sur le surendettement des ménages, ainsi que des informations sur les médiations, ne serait-ce que pour connaître le nombre de dossiers déposés et le taux de succès des demandes. Il s'agit donc de deux informations pouvant compléter les tableaux.

Jean-Louis GIRODOT

En effet, il est de première importance de produire aussi tôt que possible des chiffres clairs et stabilisés sur les deux indicateurs que vous évoquez : le surendettement et son évolution, ainsi que la médiation, dont la presse parle souvent sans que l'on sache trop de quoi il est question. Je suis donc sensible à votre remarque.

M. Job, vous avez la parole.

Louis JOB

Merci M. le Président. Ma question est de nature méthodologique. Vous avez signalé que vous utilisiez des indicateurs issus de nombreuses bases de données. Ces bases de données sont-elles standardisées ? Comment harmonisez-vous ces éléments ?

D'autre part, vous avez fait apparaître des comparaisons indispensables : des comparaisons entre l'Île-de-France et la France, et des comparaisons interrégionales. Sur ce plan également, les indicateurs que vous utilisez sont-ils standardisés, sont-ils les mêmes dans les différentes régions ?

Je suppose que les différents CRIES tâchent de procéder de la même manière puisqu'ils ont le même type d'interrogation. Existe-t-il une standardisation des indicateurs que vous avez évoqués ?

Michel RUFFIN

Très honnêtement, je ne sais pas ce que font les autres CRIES.

Sylvie MARCHAND

Je dirai un mot sur ce sujet tout à l'heure.

Michel RUFFIN

Le travail consiste à réagir sur ce que les uns et les autres peuvent présenter, pour voir jusqu'où les indicateurs peuvent être considérés comme fiables dans l'appréciation de la conjoncture. Certains indicateurs sont parlants d'eux-mêmes, d'autres sont moins transparents et doivent

être mis en perspective.

Les crédits dont je parlais sont typiquement des indicateurs ambivalents, puisqu'ils peuvent signifier des difficultés de trésorerie des entreprises aussi bien qu'une phase d'investissement. Certains indicateurs ne peuvent être analysés seuls et doivent être mis en relation avec d'autres. Un des objectifs de ce groupe de travail est justement de pouvoir échanger sur la qualité, la pertinence et l'interprétation de ces indicateurs.

Ce ne sera jamais parfait. Nous travaillons avec la matière disponible que nous essayons de traiter au mieux. Nous tâchons de nous transmettre de l'information et de nous mettre collectivement en capacité de mieux apprécier la conjoncture. L'idée, encore une fois, consiste à élargir les points de vue en croisant les informations dont nous disposons.

Jean-Louis GIRODOT

Oui, M. Ruffin, vous avez tout à fait raison. Un certain nombre d'indicateurs sont emblématiques de notre travail, d'autres sont plus conjoncturels, liés aux conditions économiques du moment. M. Castelnau l'évoquait, des situations économiques précises peuvent nécessiter de faire appel à des analyses plus fines sur certains sujets particuliers. Madame Marchand, avez-vous quelque chose à ajouter ?

Sylvie MARCHAND

Je voudrais ajouter quelques éléments, en effet. Nous pouvons, il est vrai, rêver d'une fédération de CRIES de France. Malheureusement, peu de CRIES actifs existent : la Guyane, la Corse, Midi-Pyrénées et l'Île-de-France. Peut-être peut-on ajouter la Bourgogne, mais elle ne possède pas de véritable CRIES. Un CRIES existait en PACA mais il est en sommeil.

Le CRIES de Midi-Pyrénées est très vivant. Il a produit l'an dernier un travail considérable sur les indicateurs de développement durable à l'échelle régionale, qui est si intéressant qu'il sera sans doute reproduit dans toutes les régions. Il s'agit d'une base de connaissances de choix. Pour l'anecdote, ils ont programmé à l'automne un colloque sur le financement des entreprises, avec de nombreuses participations de banques. Mais le colloque a été annulé en raison du contexte économique. Nous échangeons et collaborons donc avec un autre CRIES, mais il s'agit d'une initiative régionale.

Au sujet de la conjoncture, M. Girodot a parlé de ce qui est effectué au CESR. Nous pouvons évoquer également des travaux menés sous l'égide de la Préfecture de Région - la dernière réunion date de vendredi dernier - et destinés à produire une note de conjoncture semestrielle. Il s'agit d'une note de synthèse qui entre dans le détail de l'information régionale et nationale disponible avec davantage de recul, puisque le souhait est d'obtenir des indicateurs avancés permettant de saisir les inflexions. Ce groupe est intéressant, et sa note de conjoncture paraîtra bientôt.

Tous les organismes qui, comme l'INSEE, fonctionnent en réseau, ont produit les mêmes travaux dans toutes les régions. La Banque de France produit des notes de conjoncture régionale, l'INSEE produit également de l'information régionale - nous l'avons vu tout à l'heure avec le graphique sur les hôtels, qui a été produit par le CRT. Malheureusement, la mise en commun de toutes ces informations issues des différents organismes manque cruellement. D'autres organismes heureusement, prennent en charge des démarches analogues dans d'autres régions, comme la Préfecture ou le Conseil régional. Le CRIES rend ce travail plus facile.

Jean-Louis GIRODOT

Je rappellerai que le CRIES d'Île-de-France est voulu à la fois par le Conseil régional et la Préfecture.

Sylvie MARCHAND

Tout à fait. Et vous me faites penser que si le CRIES n'existe pas dans toutes les régions, c'est que toutes n'ont pas réagi à la sollicitation qui leur a été faite il y a vingt-cinq ans. En Île-de-France, le CRIES est particulièrement utile au vu de la taille de la Région et du nombre des acteurs. Comme lieu de rencontre, il est une organisation essentielle. J'espère que ce point de vue est partagé.

Jean-Louis GIRODOT

Il existe des acteurs qui savent se retrouver autour d'une table, comme l'atteste notre présence aujourd'hui.

Gérard ADER

Je voudrais rebondir sur la question des indicateurs afin d'enrichir le propos.

Je voudrais que soit menée une réflexion sur l'intégration d'indicateurs environnementaux dans votre ensemble, comme par exemple la qualité de l'air, ou la consommation d'eau, etc. Il s'agit d'une piste de réflexion.

Sylvie MARCHAND

L'intégration des questions environnementales demanderait un investissement considérable.

Jean-Louis GIRODOT

À partir de ce qu'a dit M Ruffin, nous pourrions peut-être aller plus loin. Les questions environnementales deviennent plus prégnantes au sein de notre CESR.

Michel RUFFIN

Si je puis me permettre, au-delà de la surcharge que représenterait l'introduction de ces indicateurs, la nature de l'exercice changerait. Ce type d'indicateurs concerne le long terme. Nous raisonnons, nous, sur des périodes allant du mois au semestre. En outre, de nombreux travaux sont déjà menés, dans ces domaines, par un certain nombre d'instances.

Jean-Louis GIRODOT

Gérard Ader, je vous suggère de revenir sur ce sujet lorsque la base de nos travaux sera constituée. Vous ne manquerez pas de le faire.

Sylvie MARCHAND

Nous y viendrons plus tard.

Jean-Louis GIRODOT

Avez-vous d'autres questions ? Mme Meyer, la parole est à vous.

Marie-Laure MEYER

Les travaux de cette instance sont particulièrement intéressants. Je reviendrai sur la remarque de la Banque de France sur l'enrichissement des indicateurs. La problématique des indicateurs de conjoncture est de donner souvent l'impression d'un pilotage au rétroviseur, c'est-à-dire que l'on considère que ce qui arrivera demain ressemblera à ce qui est arrivé hier.

Peut-être serait-il opportun d'utiliser des indicateurs qui permettent l'anticipation. Par exemple, les indicateurs de surendettement ou de problématiques de trésorerie sont des indicateurs qui permettent d'anticiper. Il est possible d'y ajouter les indicateurs judiciaires comme les mises en examen, etc. Il importe d'utiliser des indicateurs permettant de mettre en perspective, de lier les informations et de les situer dans le temps, afin de mesurer le risque et pas seulement les résultats. Une telle posture contribuerait efficacement à la réflexion sur la conjoncture, dans un environnement qui a bien peu de ressemblance avec ce qu'il pouvait être hier.

Jean-Louis GIRODOT

Un travail comme celui-ci doit vivre, selon l'évolution des situations économiques et sociales. Nous travaillerons dans cette perspective. Il importe de démarrer de la manière qui a été indiquée afin de mettre en place le travail. Nous pourrions par la suite l'enrichir d'une arborescence de nouveaux indicateurs. Mais il importe pour l'instant de partir d'un socle stable et précis.

3 - L'atelier méthodologique sur le recensement de la population

Sylvie MARCHAND

Patrick Pétour a introduit la question du recensement de manière détaillée. Je vais, très concrètement, décrire notre projet 2009, intitulé : « atelier méthodologique du recensement », afin de souligner notre volonté de travail sur le contenu détaillé du recensement.

Notre objectif est d'étudier les utilisations du recensement, et de comprendre comment nous pouvons y répondre avec les outils dont nous disposons. Il nous a semblé que pour répondre à cette nécessité nous devons nous réunir. Il pourrait s'agir d'une réunion d'organismes et de personnes relativement nombreux et ressemblant à la composition du CRIES, dont la caractéristique commune serait d'avoir besoin des informations fournies par le recensement. La participation, bien entendu, serait fondée sur le volontariat.

Dans un premier temps, une première réunion présenterait, de manière bien plus détaillée que la présentation de Patrick Pétour, le contenu du recensement thème par thème et réfléchirait à la manière d'en enrichir les données.

Des travaux sont menés par l'INSEE au niveau national sur l'observation, dans le cadre du nouveau recensement, des migrations domicile/travail, des migrations résidentielles, des activités, des professions, et de la nomenclature utilisée pour décrire ces phénomènes.

Nous pourrions commencer ce travail au mois d'avril : un séminaire se tiendra en effet début avril pour les personnels de l'INSEE, qui leur donnera les outils techniques nécessaires.

Dans un deuxième temps, il serait nécessaire de mettre en commun les problématiques sur lesquelles vous entendez mobiliser les données du recensement : la politique des quartiers par exemple, les politiques des transports, les politiques scolaires, etc. Des échanges auront lieu entre vous au sein du CRIES, entre acteurs qui se ressemblent ou entre acteurs différents, comme les organismes d'études ou les organismes opérationnels tels que les collectivités locales.

Nous proposons, si la nécessité s'en fait ressentir, d'organiser des groupes de travail bien plus restreints sur des thèmes précis, comme par exemple l'observation des quartiers. Sur ce point, il conviendra de faire preuve de bonne volonté : l'INSEE n'aura pas nécessairement les moyens d'animer ces petits groupes. L'initiative pourra donc également émaner de vous. Un document écrit pourra alors être produit afin que les réflexions soient partagées.

Jean-Louis GIRODOT

Il s'agit de la méthode retenue jusqu'à maintenant. Un groupe de travail peut se réunir et produire un rapport de taille modeste (il n'est pas nécessaire d'écrire 50 ou 100 pages), de sorte qu'il soit évalué, connu par notre assemblée, puis diffusé.

Sylvie MARCHAND

Vous vous rappelez le calendrier présenté par Patrick Pétour. Nous commencerions en avril, les premiers résultats détaillés viendraient à partir du mois de juillet et continueraient à être produits jusqu'à la fin de l'année.

Il serait intéressant, lors de l'assemblée plénière de 2010 qui prendra une demi journée, de consacrer le reste de la journée à la restitution de ces travaux. Je tiens à préciser que le bureau a demandé à M. Job, de l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines d'animer l'ensemble des groupes. Nous serons, bien entendu, présents pour l'appuyer. En outre, des rapporteurs des groupes pléniers ont été désignés : Martial Vérone et François Dubujet. D'autres rapporteurs pourront prendre en charge les groupes thématiques.

Jean-Louis GIRODOT

Cette démarche, proposition de notre bureau, vous convient-elle ? Avez-vous des remarques à faire ?

M. Job, vous qui serez le grand centralisateur et coordinateur, vous avez la parole.

Louis JOB

Je renouvelle mes remerciements pour votre confiance.

Sylvie MARCHAND

Gérard Lacoste, en partant, m'a laissé un mot déclarant que nous pouvions compter sur lui pour les groupes de travail. Il sera nécessaire simplement de faire en sorte que l'organisation des groupes de travail ne repose pas toujours sur les mêmes personnes.

Comme nous sommes nombreux au CRIES, il sera nécessaire de limiter la participation de chaque organisme à une ou deux personnes lors des groupes pléniers. Il est difficile de travailler à 50, comme nous le faisons aujourd'hui.

Nous préparerons tous ces travaux avec M. Job et nous vous enverrons un courrier en mars qui vous permettra de vous inscrire. Si vous désirez vous manifester avant, n'hésitez pas. Nous tâcherons de travailler de la manière la plus efficace et la plus agréable possible.

Michèle LOUP

Je souhaiterais, en tant que responsable de la mission sur la mise en œuvre de l'égalité femmes/hommes dans les politiques régionales d'Île-de-France, que les groupes de travail fassent apparaître autant que possible des statistiques sexuées. Je souhaite que cette thématique soit une préoccupation transversale dans les travaux.

Jean-Louis GIRODOT

Nous essayerons d'en tenir compte.

Sylvie MARCHAND

À l'INSEE, Catherine Blum a fait inscrire cette obligation dans les textes. Nous sommes par conséquent tenus de produire des statistiques sexuées. Je vous remercie. Il convient d'être vigilant. Merci de nous pousser à agir dans ce sens.

Jean-Louis GIRODOT

Vous avez vu que nous avons commencé les travaux au CRIES !

Sylvie MARCHAND

L'INSEE ne compte que deux directrices régionales pour toute la France.

Jean-Louis GIRODOT

L'égalité est en marche !

Nous passons maintenant la parole à Mme Nicole Nédau-Planade, co-secrétaire générale (nous avons deux secrétaires généraux, la parité est respectée), qui nous dira un petit mot sur notre site Internet.

4 - Le site Internet du CRIES

Nicole NEDAUD-PLANADE

Je vais vous parler rapidement d'un rêve qui devient réalité : il s'agit du site du CRIES d'Île-de-France. Je ne peux malheureusement vous montrer le site en direct, mais il existe, et voici son adresse : www.cries-idf.fr. Vous le verrez évoluer au fil des semaines. Il n'est pas encore validé par le bureau du CRIES: il s'agit d'un embryon de prototype.

Jean-Louis GIRODOT

Le bureau se réunira pour parler du site le 20 février.

Nicole NEDAUD-PLANADE

Une autre réunion est prévue pour mars. Le site devrait être opérationnel début avril.

Ce site décrira les missions et l'organisation du CRIES. Tous les membres du CRIES seront cités avec leurs coordonnées et leurs liens afin de permettre à l'utilisateur de connaître leurs programmes de travail ou toute autre information qu'ils souhaitent diffuser.

Tous les travaux du CRIES seront en ligne. Un document décrivant le contenu du site vous a été distribué. Il ne s'agit pas du plan mais simplement de la liste des documents qui seront accessibles sur le site et qui concernent tous les travaux du CRIES depuis sa création il y a vingt ans : six comptes-rendus d'assemblées plénières, 19 actes de colloques et de rencontres, les rapports de 12 groupes de travail, et 21 avis d'opportunité.

Vous avez sous les yeux la maquette du site. Nous avons choisi les couleurs de l'Île-de-France : bleu, blanc, rouge. Vu la nature des travaux du CRIES, qui sont très intellectuels, nous avons pensé ajouter des photographies ainsi que des illustrations tournantes, afin de le dynamiser.

Dans la partie droite se tient une rubrique actualité où figureront les travaux en cours du CRIES, ainsi que son agenda.

J'espère que ce site permettra de communiquer sur le CRIES.

Jean-Louis GIRODOT

Merci beaucoup, Nicole Nédlaud-Planade. Nous reviendrons sur le site à partir du 20 février pour regarder de plus près comment il fonctionnera.

CONCLUSION

Sylvie MARCHAND

Nous approchons de la fin. M. le Président, je vous laisse conclure.

Jean-Louis GIRODOT

Je n'avais pas véritablement prévu de conclusion. Cette première réunion fut dense. Nous avons tracé un certain nombre de pistes qui permettront à notre CRIES, au service de notre Région, de proposer un certain nombre de travaux et d'opérations utiles à toutes et à tous ainsi qu'à l'ensemble de nos organisations.

Je peux compter sur vous toutes et vous tous pour enrichir ces travaux et être fidèles à nos réunions. Nous n'en abuserons pas : nous savons qu'elles sont déjà nombreuses. Nous ferons en sorte que ce CRIES soit utile à tous. Je vous remercie pour votre participation.

Sylvie MARCHAND

N'hésitez pas, si vous avez des suggestions ou des informations à nous transmettre, à nous contacter. La communication sera d'ailleurs plus aisée lorsque le site existera.

ANNEXE 1

Assemblée Plénière du CRIES du 28 Janvier 2009

SIGNIFICATION DES SIGLES

| | |
|--------|---|
| ANPE | Agence nationale pour l'emploi |
| APUR | Atelier parisien d'urbanisme |
| CCIP | Chambre de commerce et d'industrie de Paris |
| CCIV | Chambre de commerce et d'industrie de Versailles |
| CESR | Conseil économique et social régional |
| CG | Conseil général |
| CNIS | Conseil national de l'information statistique |
| CRCI | Chambre régionale de commerce et d'industrie |
| CRIES | Comité régional pour l'information économique et sociale |
| CROCIS | Centre régional d'observation du commerce de l'industrie et des services |
| CRT | Comité régional du tourisme |
| DADS | Déclaration annuelle de données sociales |
| DRCE | Direction régionale du commerce extérieur |
| DRASS | Direction régionale des affaires sanitaires et sociales |
| DRDJS | Direction régionale de la jeunesse et des sports |
| DREIF | Direction régionale de l'équipement d'Ile-de-France |
| DRIAAF | Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt |
| DRIRE | Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement |
| DRTEFP | Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle |
| DSIP | Direction spécialisée des impôts pour l'Ile-de-France et Paris |
| ENSAE | Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique |
| FFB | Fédération française du bâtiment Paris Ile-de-France |
| GIM | Groupe des industries métallurgiques de la région parisienne |

| | |
|---------|---|
| IAU Idf | Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France |
| INSEE | Institut national de la statistique et des études économiques |
| IRIS | Ilôts regroupés selon des indicateurs statistiques (ayant environ 2000 habitants) |
| LOLF | Loi organique relative aux lois de finances |
| MIPES | Mission d'information sur la pauvreté et l'exclusion sociale |
| OED | Observatoire économique de la Défense |
| OREF | Observatoire régional emploi formation |
| ORS | Observatoire régional de la santé |
| PME | Petites et moyennes entreprises |
| PRIF | Préfecture de la région Ile-de-France |
| RGF | Recette générale des finances |
| RP | Recensement de la population |
| SDRIF | Schéma directeur de la région Ile-de-France |
| SGAR | Secrétariat général aux affaires régionales |
| SINE | Système d'information sur les nouvelles entreprises |
| TPE | Très petites entreprises |
| TIC | Technologies de l'information et de la communication |
| UNEDIC | Union nationale pour l'emploi dans l'industrie, le commerce et l'agriculture |
| UVSQ | Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines. |

ANNEXE 2

Assemblée Plénière du CRIES du 28 Janvier 2009

LISTE DES PARTICIPANTS

| Nom - Prénom | | Organisme |
|------------------|-------------|---|
| ADER | Gérard | CESR |
| ANSELIN | Carole | DREIF |
| AUDRAIN | Claude | CESR |
| BANNERMAN | Florence | CG 95 |
| BAUDOUIN | Gilles | DRCE |
| BERNARD | Alain | CESR - CRIES |
| BOUCHERAT | Jean-Claude | CESR - Président |
| BREHIER-COUTAREL | Camille | Rectorat de Créteil |
| BRIATTE | Sébastien | Mairie de Paris |
| BRUNIAUX | Christine | OREF |
| BUISSON | Guillemette | INSEE |
| CASTELNAU | Guy | Banque de France - Directeur général |
| CENTONZE | Christophe | PRIF-SGAR |
| CHAUSSON | Sandrine | CRT |
| CORDESSE | Alain | CESR |
| DESRAY | Xavier | Conseil régional, unité développement |
| DHYVERT | Denis | CCIV |
| DIDIER | Alain | Académie de Versailles |
| DIE | Eliane | RGF |
| DRUELLE | Sylvie | DRASS et MIPES |
| DUBUGET | François | INSEE |
| DULAUROY | Aymeric | FFB |
| GARBAA | samy | Pôle emploi IDF |
| GIRARD | Pierre | INSEE |
| GIRODOT | Jean-Louis | CRIES - Président |
| GONNARD | Sophie | CG78 |
| GUERRA | Hélène | Direction spécialisée des impôts pour l'Idf |
| GUILLAUME | Sophie | GIM |
| JOB | Louis | UVSQ - Directeur |
| JOIN-LAMBERT | Eric | Conseil régional unité lycées |
| LABROILLE | François | Conseil régional |
| LACOSTE | Gérard | IAU-Idf |
| LAUZANNE | Marie | INSEE - CRIES |

| | | |
|-----------------|-------------|---------------------------------------|
| LEMARQUIS | Danielle | Rectorat de Paris |
| LE PRIOL | Mickaël | CROCIS |
| LIDSKI | Vincent | Conseil régional, unité développement |
| LOUP | Michèle | Conseil régional |
| LUCCIONNI | Danièle | CESR - Vice-présidente |
| MAQUET | Jean-Yves | CCIV |
| MARCHAND | Sylvie | INSEE - Directrice régionale |
| MATHELIER-HAMZE | Karine | CG91 |
| MEYER | Marie-Laure | Conseil régional |
| MIGNON | Jean-Marie | DRDJS |
| MOLITOR | Rose-Marie | DRIAAF |
| NEDAUD-PLANADE | Nicole | INSEE - CRIES |
| LOUDIN | Benoît | CG77 |
| PENTINAT | Benoît | INSEE |
| PETOUR | Patrick | INSEE |
| POINSOT | Anne-Marie | DRIRE |
| POLLINA | Lucien | INSEE |
| QUILICI | Benoît | CESR |
| REY | Florence | Conseil régional, unité développement |
| ROHAUT | Pascale | DREIF |
| ROLLET | Catherine | UVSQ |
| RUFFIN | Michel | Conseil régional, unité développement |
| SAIGOT | Olivier | CRCI |
| SCAGLIOLA | Norbert | CESR |
| SIMONIN | Bernard | DRTEFP |
| SUSANI | Bruno | Conseil régional |
| TCHIVITDJI | Gilbert | CCIV |
| TILLOY | Jean | CESR |
| TRIGANO | Lauren | INSEE |
| VALLON | Amélie | PRIF-SGAR |
| VERONE | Martial | INSEE |
| VOISINE | Thierry | Rectorat de Créteil |
| ZANA | Sophie | CG 93 |